

Université du Maine

Master

**Mention
Didactique des
Langues**

(Domaine Arts, Lettres, Langues)

Présentation générale :

Bref historique

La mise en place d'une filière FLE à l'Université du Maine remonte à 1990-1991, date d'ouverture de la mention de licence. La maîtrise a été ouverte dès 1992-93, puis un DESS *Politiques Linguistiques et Technologies Educatives* en 95-96, et un DESS *Formation aux Métiers des Langues* en 2001-2002.

C'est donc sur la base d'une **expérience importante des formations post-licence en FLE** que l'Université du Maine s'est engagée dans le système *LMD* en 2004. A cette expérience s'ajoutait celle de **l'enseignement à distance**, acquise à la fois par la mise en ligne en 2001 des enseignements FLE de licence (constituant parallèlement un Diplôme d'Université – *DUFLE*), la création en 2003 d'un second diplôme de maîtrise entièrement à distance (*Diversité des langues à l'école primaire*) et par la mise en ligne d'une partie des DESS.

A l'occasion du passage au LMD, en 2004, les maîtrises se sont transformées en M1 (le premier, consacré au FLE, étant désormais présenté en deux versions, présentiel et distance) et les DESS se sont transformés en parcours de master 2 professionnel (un parcours *Diffusion des langues* et un parcours *Didactique des langues et informatique*). S'y sont adjoints, toujours avec recours à la distance, un parcours de *M2 Recherche* ainsi que deux nouveaux parcours de M2 professionnel : *Didactique du FLE en milieu anglophone* et *Didactiques du plurilinguisme*. Certains de ces enseignements étaient présentés en cohabilitation avec l'Université d'Angers et l'Université F. Rabelais de Tours.

Évolutions

Les modifications effectuées pour la période 2008-2012 répondent aux intentions suivantes :

⇒ *Maintenir en la consolidant l'offre de formation existante*

Les principes qui ont guidé l'élaboration des enseignements antérieurs sont maintenus : prise en compte à la fois de la réalité des terrains (et des professions) et des connaissances issues des divers domaines pertinents de la recherche, exploitation (pour les enseignements à distance) de la flexibilité autorisée par l'enseignement en ligne.

Les aménagements proposés concernent essentiellement – outre les modifications de contenu imposées par l'évolution des connaissances et des contextes de référence - une réduction du nombre des UE suivies par l'étudiant afin d'alléger des formations communément considérées comme lourdes. L'effort de mise en synergie des parcours (y compris entre parcours professionnels et parcours recherche) est poursuivi, afin d'assurer à la fois la spécialisation visée et les ouvertures souhaitées.

⇒ *Compléter l'offre en relation avec les besoins individuels et sociaux*

En appui sur les formations précédentes, les parcours qui suivent sont ouverts de façon échelonnée. Il s'agit de parcours à distance en ligne :

- *M2 Didactique du français langue seconde et de scolarisation (FLS) (déjà ouvert en 2008)*
Face à l'enjeu que constitue aujourd'hui une intégration scolaire réussie des enfants issus de la migration, les cursus de formation proposés pour les enseignants (futurs ou en poste) et les responsables éducatifs sont peu nombreux et se limitent trop souvent encore à un cursus de français langue étrangère, ce qui laisse de côté la problématique de l'enseignement d'une langue d'insertion sociale et scolaire. Le parcours de M2 proposé ambitionne de répondre à ce besoin.

- *Didactique du français langue de l'école (FLEC) – OUVERTURE EN M1 RENTRÉE 2009 (M2 : rentrée 2010).*
(N. B. : Nous avons préféré ce terme à celui de « langue maternelle » afin de ne pas renforcer le mythe d'une communauté d'élèves linguistiquement et culturellement homogène, même si le parcours correspondant ne s'attache pas spécifiquement à la scolarisation d'élèves allophones.)
- *Didactique de l'allemand (All) – OUVERTURE EN M1 RENTRÉE 2009(M2 : rentrée 2010).*

Ces nouveaux développements justifient pleinement la dénomination de la mention (*Didactique des Langues*), sans que soit négligée pour autant la spécificité *Français langue étrangère* pour les publics qui s'y intéressent.

⇒ *Accompagner, au plan de la formation, l'évolution de la pensée didactique, en lien avec la recherche*

Cela vaut pour l'ensemble des enseignements dispensés, mais tout particulièrement pour ce qui concerne **les TICE**, grâce à l'implication de plusieurs enseignants du Master dans **la recherche en EIAH** (Environnements informatiques pour apprentissages humains) menée au sein du LIUM (Laboratoire d'Informatique de l'Université du Maine).

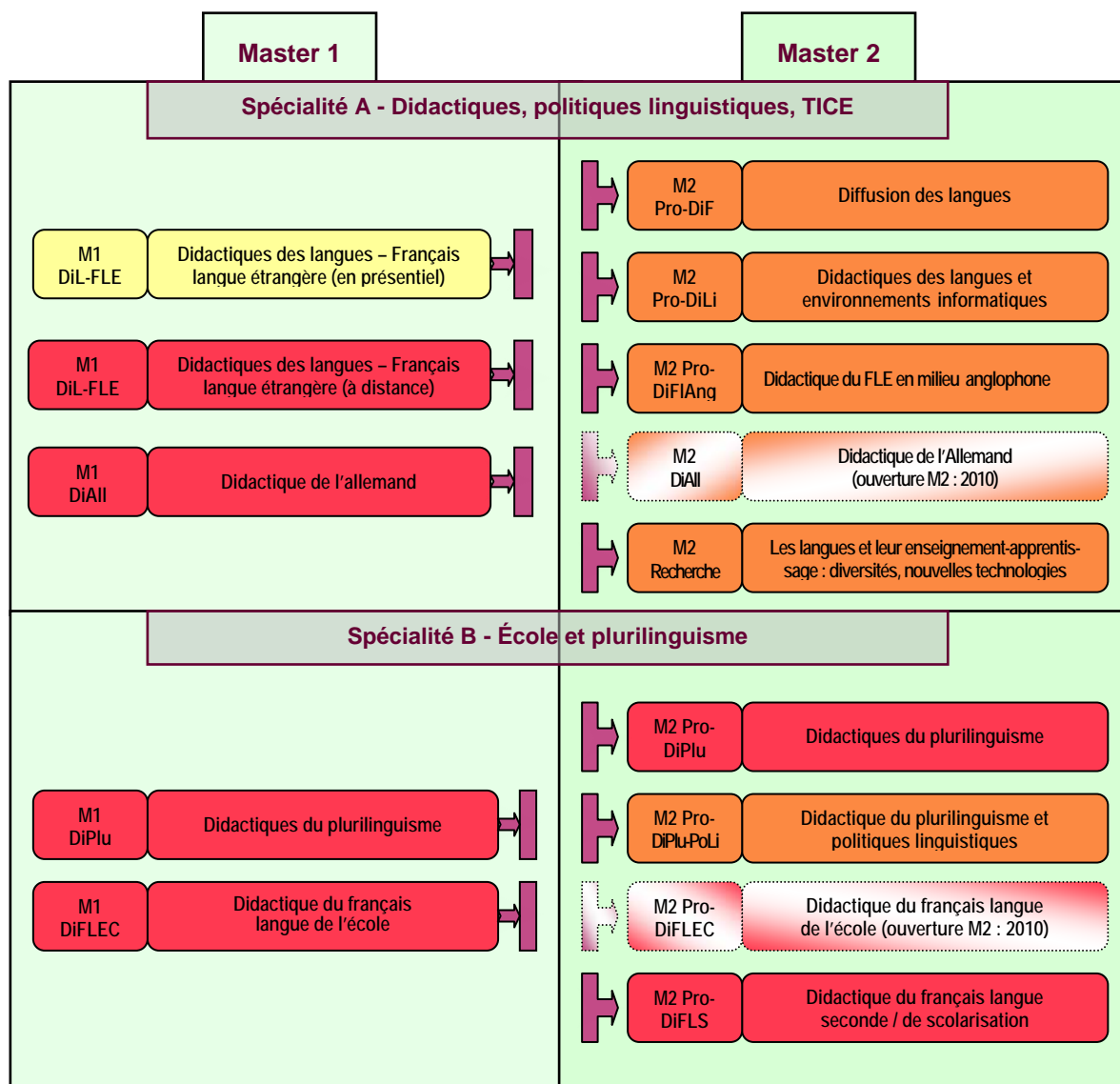
Plus généralement, il convient de souligner les liens étroits qui existent entre le contenu de la mention de master (antérieurement et dans sa version 2008-2012) et les évolutions encore récentes qui ont placé – en particulier grâce aux travaux d'experts du Conseil de l'Europe – la notion de **compétence plurilingue et pluriculturelle** au centre de la pensée didactique actuelle. Désormais, **la didactique des langues (de toutes les langues)** vise à la synergie entre les enseignements/apprentissages linguistiques, pour chaque langue qui s'inscrit successivement dans le répertoire plurilingue des individus (y compris la ou les langues maternelles). C'est cette perspective qui a conduit au développement du parcours « Didactique du plurilinguisme » dans la version actuelle du master. La prise en compte d'autres langues (cf. FLS, FLEC et allemand) dans une seule et même mention de master, permettant à la fois des mutualisations d'enseignements et le développement d'**une vision globale des apprentissages langagiers**, va bien sûr dans ce sens. Ces efforts sont soutenus par la création récente (à la rentrée 2006) d'un thème de recherche *Plurilinguisme et école* au sein du thème didactique *Contextes et Apprentissages Linguistiques* accueilli par le LIUM.

⇒ *développer la coopération avec des universités étrangères*

Au cours du quadriennal 2004-2008, la filière Didactique des langues de l'Université du Maine a fait participer des étudiants de Master à ces activités impliquant des universités de divers pays : Chine, Grande-Bretagne, Grèce. D'autres partenariats se sont ajoutés, en particulier avec la Roumanie, la Russie, le Canada. On retrouvera des traces de cette orientation internationale dans le descriptif de certains parcours. Des informations plus précises seront fournies aux étudiants en temps utile.

Master Didactique des Langues Formations proposées à la rentrée 2009

(Passer le curseur sur les flèches pour connaître les liens M1-M2 possibles)



en présentiel

à distance

à distance avec (quelques) UE en présentiel

Récapitulatif des passages de M1 à M2

	Spécialité A					Spécialité B			
↪	M2 Pro-Dif	M2 Pro-DiLi	M2 Pro-DiFIAng	M2 Pro-DiAll (2010)	M2 Recherche	M2 Pro-DiPlu	M2 Pro-DiPlu-Poli	M2 Pro-DiFLEC (2010)	M2 Pro-DiFLS
M1-DiL-FLE (Présentiel ou distance)	X	X	X	X	X	X	X		X
M1-DiAll	X	X		X	X	X	X		
M1-DiPlu	X	X			X	X	X		X
M1 DiFLEC					X			X	X

La croix indique la possibilité du passage de M1 vers M2.

Principes généraux de fonctionnement

Comme le montre le schéma ci-dessus, les différents parcours de M1 et de M2 de la mention sont regroupés en deux *Spécialités* :

- ◆ **Spécialité A** : *Didactiques, politiques linguistiques, TICE*
- ◆ **Spécialité B** : *Ecole et plurilinguisme*

Les principes qui suivent sont valables pour les parcours des deux spécialités. Ils seront précisés et complétés parcours par parcours. (N.B. : les *compétences développées* et les *débouchés professionnels* sont traités uniquement parcours par parcours).

Conditions d'admission, modalités de recrutement :

Accès en M1

- L'accès est de droit pour les étudiants titulaires de licences ou diplômes désignés dans le descriptif du parcours, assortis pour le parcours M1 DiL-FLE d'un enseignement de didactique du français langue étrangère (mention ou parcours FLE).
- Une commission examinera les dossiers de candidats titulaires d'autres licences ou diplômes, parfois précisés dans le descriptif du parcours, ainsi que pour des diplômes étrangers équivalents et jugera d'une éventuelle possibilité de validation d'études ou d'expérience.
- Pour la formation à distance M1 DiL-FLE, qui dispose d'un équivalent de même orientation en présentiel, l'accès est réservé à des étudiants ne pouvant suivre les enseignements en présentiel. Pour les formations en présentiel, l'admission pourra éventuellement être conditionnée par des « dettes » (c'est-à-dire la nécessité de faire en plus du cursus de M1 certaines UE de base qui sont proposées normalement aux étudiants de licence).

Accès en M2

- La sélection s'effectue sur dossier pour les étudiants ayant obtenu un M1 d'orientation désignée dans le descriptif de chaque parcours.
- On examinera également les dossiers des candidats possédant un autre diplôme, de même niveau, y compris étranger, en particulier s'ils disposent d'une expérience professionnelle correspondante.
- Dans tous les cas, l'admission sera conditionnée à la présentation d'un projet cohérent avec les objectifs de la formation.

Modalités d'enseignement

Généralités

Les formations sont soit en présentiel (pour une des deux variantes du parcours M1 DiL-FLE), soit entièrement à distance en ligne (pour les autres parcours de M1), soit encore à distance en ligne avec regroupements en présentiel (pour la majorité des M2, à l'exception des M2 Pro-DiPlu et Pro-DiFLS, qui sont entièrement à distance). Le regroupement en présentiel s'effectue pendant la seconde quinzaine de juillet pour les parcours M2 Pro-DiF et Pro DiLi. Il a lieu pendant les vacances de Toussaint et de printemps pour le parcours M2 Recherche. Le parcours M2 Pro-DiPlu-PoLi nécessite la présence en Grèce, à Thessalonique, pendant un semestre.

Selon les parcours, on prévoit parfois un regroupement initial pour ceux des étudiants des formations à distance qui ne sont pas trop éloignés géographiquement. Les étudiants qui suivent les enseignements à distance bénéficient d'un soutien par le biais de divers types de tutorat (individuel et collectif, pour l'ensemble de la formation et dans chaque UE) grâce au recours à diverses technologies (forum, chat, e-mails, carnet de route en ligne, téléphone).

Les formations de M2 en ligne autorisent l'inscription a priori sur un cursus de 2 ans, réservée aux étudiants titulaires d'un emploi qui les empêche de suivre la formation en un an.

Composition du cursus

La totalité de la mention est construite sur **un ensemble d'UE** qui sont utilisées par ses différents parcours. Les UE retenues pour chaque parcours sont sélectionnées par l'équipe enseignante en fonction des objectifs particuliers du parcours. Certaines sont obligatoires, d'autres sont au choix (avec le cas échéant certaines recommandations).

Grâce à ce dispositif, il est possible de mettre en œuvre – en particulier dans les parcours ayant recours à l'enseignement en ligne - une orientation pédagogique soucieuse de *centration sur l'apprenant*. Pour chaque étudiant, la sélection des UE au choix peut s'effectuer en fonction d'intérêts et besoins particuliers, ou de la formation préalable (en particulier au niveau M2). Ces UE peuvent parfois être des UE d'un autre niveau (M1 pour étudiants de M2, M2 pour étudiants de M1) afin d'assurer des rattrapages (y compris dans ce cas en mobilisant des UE de licence) ou préparer / tester des orientations ultérieures.

La gestion pédagogique des choix de l'étudiant (qui doivent être acceptés par le/la directeur/trice du parcours) est grandement facilitée par le recours à des outils informatiques spécifiques (itinéraire personnel en ligne pour chaque étudiant).

Les UE ont une durée de 24 h d'enseignement en présentiel (ou correspondent à cette durée en présentiel, pour les UE à distance).

(Un bref descriptif des UE est proposé à la fin de la brochure de présentation du Master).

Les parcours des deux spécialités comprennent également :

- **un stage**, sauf en M2 recherche (où il est remplacé par une *initiation aux métiers de la recherche*)
- **un mémoire** pour l'ensemble des M2 et pour le M1 Pro-DiPlu.

Démarches pédagogiques

L'étudiant travaille le plus souvent selon une démarche inspirée d'une approche socio-constructiviste de l'apprentissage (qu'il est par ailleurs invité à mettre en place, pour ses futures activités professionnelles d'enseignement, dans sa propre pratique).

L'étudiant peut, dans une certaine mesure (variable selon les parcours), choisir l'ordre dans lequel il effectue les modules, ainsi que son rythme de travail (en particulier pour les formations à distance).

Modalités de contrôle des connaissances – principes généraux

Afin d'alléger la charge de travail des étudiants tout en maintenant la richesse souhaitable du contenu, on distingue **pour les parcours à distance** entre UE validées par une note entrant dans le calcul de la moyenne globale et UE validées par la participation régulière aux activités d'enseignement-apprentissage. Dans ce cas, lorsque le cursus ne prévoit pas de mémoire (cf. M1 DiL-FLE), la proportion d'UE validables par note est de 2/3 environ. Lorsque le cursus prévoit un mémoire (l'ensemble des autres parcours), la proportion d'UE validables par une note s'élève à 1/3 environ des UE, le mémoire étant également validé par une note.

Le nombre des **ECTS** est uniformément de 4 par UE, sauf pour l'UE incluant un stage en M1 DiL-FLE, qui vaut 12 ECTS. Le reste des ECTS se répartit pour les autres formations (que le M1 DiL-FLE) entre mémoire (et stage pour le M2 professionnel). Les coefficients cherchent à s'aligner sur la répartition en ECTS.

Certification en langues

Conformément à l'orientation globale d'une mention de master traitant entre autres thèmes des plurilinguismes, la question de la certification en langues est abordée de la façon suivante :

Les étudiant(e)s doivent attester, avant la délivrance du diplôme complet de Master :

- soit d'un niveau B2 dans une langue particulière (les étudiant(e)s titulaires d'une licence de langue et culture étrangère sont dispensé(e)s de la production de ce document) ;
- soit du suivi d'un enseignement (au sein de l'université d'inscription ou hors de cette université) les ayant fait progresser d'au moins un échelon dans les échelles du Cadre européen commun de compétences dans une langue de leur choix (préférentiellement, pour les étudiants à l'étranger, en relation avec leur contexte d'activité). Cet enseignement ne peut être comptabilisé au nombre des UE qui doivent être suivies pour l'obtention du diplôme.

Descriptifs des parcours :

Cliquer pour rejoindre la page...

Spécialité A

<u>M1 DiL-FLE</u>	<i>Didactique des langues – Français langue étrangère (en présentiel)</i>
<u>M1 DiL-FLE</u>	<i>Didactique des langues – Français langue étrangère (à distance)</i>
<u>M1 Di-All</u>	<i>Didactique de l'allemand (à distance)</i>
<u>M2 Pro-DiF</u>	<i>Diffusion des langues</i>
<u>M2 Pro-DiLi</u>	<i>Didactique des langues et environnements informatiques</i>
<u>M2 Pro-Diflang</u>	<i>Diffusion de français dans les pays anglophones</i>
<u>M2-Recherche</u>	<i>Les langues et leur enseignement- apprentissage : diversité, nouvelles technologies.</i>

Spécialité B

<u>M1 Diplu</u>	Didactiques du Plurilinguisme
<u>M1 DiFLEC</u>	Didactique du français langue de l'école
<u>M2 Pro-Diplu</u>	Didactiques du Plurilinguisme
<u>M2 Pro-Diplu-PoLi</u>	Didactiques du Plurilinguisme et Politiques Linguistiques
<u>M2 Pro-DiFLS</u>	Didactiques du français langue seconde/de scolarisation

Brefs descriptifs des UE

Spécialité A : Didactiques, politiques linguistiques, TICE

PARCOURS DE MASTER 1

Parcours M1 DiL-FLE

Didactique des langues – Français langue étrangère (en présentiel)

Compétences développées

- Capacité à **intervenir** dans les formations scolaires et extra-scolaires de langue étrangère tant dans un cadre institutionnel que sur le marché " privé " des langues.
- Capacité à **analyser** les situations, les publics et leurs besoins, à définir des objectifs pour une classe ou un dispositif donné et à proposer des approches méthodologiques adéquates.
- Capacité à **participer** à l'analyse, à la conception ou à l'adaptation de matériels didactiques et de syllabus répondant aux besoins identifiés et aux objectifs déterminés.
- Eléments d'une capacité à **cadrer** ses interventions par des analyses politiques, sociolinguistiques, anthropologiques, linguistiques, psycholinguistiques et culturelles des situations éducatives concernées.
- Capacité de base à **utiliser** les technologies de l'information et de la communication, notamment les ressources multimédia existantes pour l'enseignement-apprentissage des langues.

Débouchés professionnels

Ce parcours s'adresse à des étudiants qui doivent être capables de répondre à une demande sociale très forte actuellement dans le milieu éducatif en général et scolaire en particulier. Les étudiants issus de ce parcours disposent de compétences qui leur permettent d'occuper les fonctions suivantes :

- enseignants en français langue étrangère ou français langue seconde à l'étranger dans les institutions relevant du Ministère des Affaires Etrangères (MAE), ou dans les institutions locales (lycées, universités ou Alliances Françaises par exemple).

Ils disposent également de certaines compétences requises dans les fonctions suivantes :

- enseignants dans le cadre de l'Education nationale, auprès des publics étrangers en Classes d'Initiation au français (CLIN), en Classes d'Accueil de collège (CLA), ou en Cycles d'Insertion Pré-Professionnels spécialisés (CIPPA) pour élèves de plus de 16 ans, auprès des institutions chargés de publics étrangers ne relevant pas ou plus de l'institution scolaire, par exemple la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) et les instances nationales ou locales de Formation d'Adultes.

Admission

- Etre titulaire d'une licence dans l'un des domaines suivants : lettres modernes ou classiques, sciences du langage, langues vivantes LLCE, LEA, sciences de l'éducation, assortie d'un enseignement de didactique du français langue étrangère (mention ou parcours FLE).

- Une commission examinera les dossiers de candidats titulaires d'une autre licence ou d'une licence étrangère assortie d'un enseignement de didactique du français langue étrangère du type mention ou parcours FLE et jugera d'une éventuelle possibilité de validation d'études ou d'expérience.

Les étudiants titulaires d'une autre licence ou d'un diplôme étranger doivent donc produire un dossier de demande de validation d'acquis des études et expériences professionnelles.

Démarche pédagogique

Les enseignements se font en présentiel à l'université. L'encadrement est fourni par les enseignants de la filière Didactique des Langues ainsi que par des professionnels de l'enseignement et de la diffusion des langues. Les regroupements par UE fonctionnent sur la base d'un équilibre entre travail personnel de découverte du domaine et travail collaboratif autour de projets (souvent en binômes) d'analyses de situations plurilingues, d'échanges ordinaires bi/plurilingues, de diverses situations de classe, de découverte de la variété des outils d'enseignement et de l'offre multimédia. Une UE (UE 11-DP) incluant un stage en situation est spécialement consacrée à la pratique et à la réflexion sur les pratiques professionnelles.

Composition du cursus

Le cursus est composé uniquement d'UE, dont l'une inclut un stage. Il comporte 13 UE.

Les unités d'enseignement

Chaque étudiant doit suivre :

⇒ 10 UE obligatoires : 1-DP, 2-DP 5-DP, 7-DP, 8-DP, 11-DP (suivies en présentiel), 12-P, 13-P, 16-P, 17-P.

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
1-DP	4	Ressources multimédia pour l'enseignement-apprentissage des langues	
2-DP	4	Sociolinguistique et enseignement des langues	
5-DP	4	Evaluation	
7-DP	4	Interaction et acquisition des langues	
8-DP	4	Introduction aux sciences de l'éducation et aux grands courants pédagogiques	
11-DP	12	Réflexions et pratiques professionnelles	
12-P	4	Développer une compétence culturelle	
13-P	4	Diversité des publics et analyse des besoins	
16-P	4	Sciences du langage et enseignement des langues	
17-P	4	Théories et cultures d'apprentissage des langues	

⇒ 3 UE au choix à choisir parmi les UE suivantes : 6-DP, 9-DP, 10-DP (suivies en présentiel), 14-P, 15-P.

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
6-DP	4	Grammaire et enseignement des langues	
9-DP	4	Langues du monde : diversité et statut des langues	
10-DP	4	Politiques linguistiques éducatives	
14-P	4	Littérature d'expression française et didactique des langues	
15-P	4	Outils d'enseignement	

Le stage

Le stage s'effectue en milieu scolaire ou dans le cadre d'institutions offrant des formations en langues (Centres de Formation Continue, CCI, Associations, Départements d'Universités...), en France ou à l'étranger (Services culturels ou Alliances françaises par exemple), sous la responsabilité d'un tuteur de stage. (enseignant expérimenté ou conseiller pédagogique, selon le profil de l'étudiant et avec l'accord du responsable de la formation). Il peut aussi s'agir en partie d'une autre langue ou d'autres activités en lien avec l'enseignement des langues. Lorsque l'étudiant est un enseignant en poste, il peut s'effectuer sur son lieu de travail habituel.

Le stage consiste en une série d'observation d'activités didactiques et de construction puis de mise en œuvre de séquences d'enseignement s'appuyant sur les principes acquis pendant la formation. La durée effective du stage est comprise entre deux semaines et un mois, en fonction du nombre d'heures qui y est consacré chaque semaine (de 15 à 30 h). Le rapport de stage rendra compte de ces activités, de façon critique, (contenus, difficultés et succès rencontrés, bilan des connaissances et aptitudes acquises ...) en vingt pages minimum (annexes non comprises).

Le rapport de stage donne lieu à une présentation publique, en principe à l'Université du Maine, devant l'enseignant de la formation chargé du suivi du rapport (ou devant une personne qualifiée chargée du suivi du rapport, assistée d'un enseignant de la formation).

Contrôle des connaissances

L'ensemble des UE suivies doit être validé par une note sur examen ou dossier

L'UE obligatoire 11-DP inclut un stage qui doit faire l'objet d'un rapport.

M1 Parcours DiL-FLE

Didactique des langues – Français langue étrangère (à distance)

Compétences développées

- Capacité à **intervenir** dans les formations scolaires et extra-scolaires de langue étrangère tant dans un cadre institutionnel que sur le marché " privé " des langues.
- Capacité à **analyser** les situations, les publics et leurs besoins, à définir des objectifs pour une classe ou un dispositif donné et à proposer des approches méthodologiques adéquates.
- Capacité à **participer** à l'analyse, à la conception ou à l'adaptation de matériels didactiques et de syllabus répondant aux besoins identifiés et aux objectifs déterminés.
- Eléments d'une capacité à **cadrer** ses interventions par des analyses politiques, sociolinguistiques, anthropologiques, linguistiques, psycholinguistiques et culturelles des situations éducatives concernées.
- Capacité de base à **utiliser** les technologies de l'information et de la communication, notamment les ressources multimédia existantes pour l'enseignement-apprentissage des langues.

Débouchés professionnels

Ce parcours s'adresse à des étudiants qui doivent être capables de répondre à une demande sociale très forte actuellement dans le milieu éducatif en général et scolaire en particulier. Les étudiants issus de ce parcours disposent de compétences qui leur permettent d'occuper les fonctions suivantes :

- enseignants en français langue étrangère ou français langue seconde à l'étranger dans les institutions relevant du Ministère des Affaires Etrangères (MAE), ou dans les institutions locales (lycées, universités ou Alliances Françaises par exemple).

Ils disposent également de certaines compétences requises dans les fonctions suivantes :

- enseignants dans le cadre de l'Education nationale, auprès des publics étrangers en Classes d'Initiation au français (CLIN), en Classes d'Accueil de collège (CLA), ou en Cycles d'Insertion Pré-Professionnels spécialisés (CIPPA) pour élèves de plus de 16 ans, auprès des institutions chargés de publics étrangers ne relevant pas ou plus de l'institution scolaire, par exemple la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) et les instances nationales ou locales de Formation d'Adultes.

Admission

- Etre titulaire d'une licence dans l'un des domaines suivants : lettres modernes ou classiques, sciences du langage, langues vivantes LLCE, LEA, sciences de l'éducation, assortie d'un enseignement de didactique du français langue étrangère (mention ou parcours FLE).

- Une commission examinera les dossiers de candidats titulaires d'une autre licence ou d'une licence étrangère assortie d'un enseignement de didactique du français langue étrangère du type mention ou parcours FLE et jugera d'une éventuelle possibilité de validation d'études ou d'expérience.

Les étudiants titulaires d'une autre licence ou d'un diplôme étranger doivent donc produire, en complément du dossier de candidature, un dossier de demande de validation d'acquis des études et expériences professionnelles.

- Dans tous les cas, l'inscription à cette formation à distance est réservée aux étudiants qui ne peuvent pas suivre régulièrement un enseignement en présentiel (pour des raisons professionnelles, de santé ou d'éloignement géographique à justifier).

- Les candidats acceptés seront répartis, pour leur inscription administrative, entre les universités partenaires de cette formation (outre Le Mans : Angers et Tours) mais suivront strictement les mêmes enseignements.

Démarche pédagogique

Les enseignements ont lieu entièrement à distance. Le suivi de chaque cours en ligne est assuré par un tuteur au moyen de différents outils : forum, chat, courrier électronique, carnets de route, etc.

Composition du cursus

Le cursus est composé uniquement d'UE, dont l'une inclut un stage. Il comporte 13 UE.

Les unités d'enseignement

Chaque étudiant doit suivre :

- ⇒ 8 UE obligatoires : 1-DP, 2-DP, 5-DP, 6-DP, 7-DP, 11-DP, 18-D, 23-D. L'UE11-DP incluant un stage vaut pour 12ECTS.

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
1-DP	4	Ressources multimédia pour l'enseignement-apprentissage des langues	
2-DP	4	Sociolinguistique et enseignement des langues	
5-DP	4	Evaluation	
6-DP	4	Grammaire et enseignement des langues	
7-DP	4	Interaction et acquisition des langues	
11-DP	12	Réflexions et pratiques professionnelles	
18-D	4	Apprendre et enseigner une culture étrangère	
23-D	4	Enseigner les langues : entre théorie et pratique	

- ⇒ 4 UE au choix à choisir parmi les UE suivantes : 8-DP, 9-DP, 10-DP 20-D, 21-D, 24-D*, 25-D.

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
8-DP	4	Introduction aux sciences de l'éducation et aux grands courants pédagogiques	
9-DP	4	Langues du monde : diversité et statut des langues	
10-DP	4	Politiques linguistiques éducatives	
20-D	4	Didactique de la littérature	
21-D	4	Diversité des situations d'apprentissage et d'enseignement du français (FLE, FLS, FLM)	
24-D*	4	Langue, fonctions, usages	
25-D	4	Enseignement de l'oral et de l'écrit	

*L'UE 24-D ne sera disponible qu'à partir de la rentrée 2009.

- ⇒ 1 UEL à choisir, soit parmi les UE de parcours qui n'ont pas été retenues (8-DP, 9-DP, 10-DP, 20-D, 21-D, 24-D, 25-D), soit parmi l'ensemble des UE suivantes : 22-D, 50-D, 53-D, 54-D, 55-P+D, 59-D, 72-D, 73-D, 74-D, 75-D.

Attention : au moment de l'acceptation de son dossier, l'étudiant pourra recevoir la consigne de suivre l'UE b-D (Introduction à la didactique des langues vivantes : le cas du FLE) si cette UE, considérée comme un pré-requis, ne figure pas dans son parcours antérieur.

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
22-D	4	Enseigner l'allemand en France	

50-D	4	Enseignement du Fle sur objectifs spécifiques	
53-D	4	Formation d'enseignants réflexifs de langues.	
54-D	4	Littératures francophones et francophonie	
55-P+D	4	Tutorat et suivi de formation.	
59-D	4	L'école primaire et la diversité des langues et des cultures. 1 – Découverte d'une approche.	
65-D	4	Les états du français : perspective diachronique*	
72-D	4	L'intercompréhension entre les langues parentes.	
73-D	4	Le français langue de scolarisation : réflexions et pratiques pédagogiques	
74-D	4	Observation et description de l'oral du français	
75-D	4	Une langue à l'école, une autre à la maison : éléments pour une histoire du monolinguisme scolaire	
b-D	4	Introduction à la didactique des langues vivantes – le cas du FLE.	

*L'UE 65-D ne sera disponible qu'à partir de la rentrée 2009.

Le stage

L'UE obligatoire 11-DP inclut un **stage** qui doit faire l'objet d'un rapport. Le stage doit être d'une centaine d'heures. Il s'effectue en structures françaises (centres de formation continue, CCI, associations, milieu scolaire, départements d'universités,...) ou en structures étrangères (stages du Ministère des Affaires étrangères, départements d'Universités, enseignement secondaire, Alliances françaises, établissements privés...). Il s'agit habituellement d'un stage pratique d'enseignement du F.L.E ou du Français Langue Seconde, sous la direction d'enseignants expérimentés ou de conseillers pédagogiques (selon le profil de l'étudiant et avec l'accord du responsable de la formation, il peut cependant aussi s'agir d'une autre langue ou d'autres activités en lien avec l'enseignement des langues).

Contrôle des connaissances

Les 8 UE obligatoires doivent être validées par une note (sur travail spécifique).

Les 5 autres UE doivent être validées par la participation régulière aux activités d'enseignement-apprentissage.

Les UE sont validées soit par des dossiers, soit sur la base des échanges enseignant-tuteur – apprenant consignés dans un « carnet de route » interactif témoignant de l'activité personnelle de l'étudiant et de la qualité de sa réflexion sur les objets d'apprentissage et sur son apprentissage lui-même. Dans le cas de dossiers, on veillera à limiter leur ampleur, en considération du nombre élevé d'éléments à valider.

M1 Parcours DiAll

Didactique de l'allemand (à distance)

Compétences développées

- Connaissances relatives à la didactique des langues en général.
- Compréhension des caractéristiques spécifiques de l'enseignement de l'allemand en France, perçues dans une perspective de politique linguistique.
- Capacité à analyser les situations didactiques et à concevoir et mettre en place des démarches innovantes et motivantes favorisant l'enseignement de cette langue.
- Capacité à gérer des actions hors enseignement (échanges, stages à l'étranger etc.)

Débouchés professionnels

Il s'agit d'offrir aux étudiants se destinant à l'enseignement de l'allemand ou aux enseignants déjà en poste une formation entièrement dédiée à la didactique, de niveau master (le parcours de master 2 est prévu pour la rentrée 2010). D'ores et déjà, beaucoup de germanistes cherchent à perfectionner leur formation didactique en suivant des cursus de didactique du français langue étrangère. La formation proposée s'appuie sur cette didactique mais la place explicitement dans la perspective de l'enseignement de l'allemand en France. On souhaite contribuer ainsi aux efforts déjà entrepris pour rendre l'enseignement de l'allemand plus attractif grâce à des démarches didactiques rénovées.

Admission

L'accès est de droit pour les titulaires d'une licence de langues et cultures étrangères spécialisée en allemand (ou études germaniques). Les dossiers de titulaires d'autres licences (en particulier, de LEA) ou diplômes équivalents (en particulier, diplômes franco-allemands ou de pays de langue allemande) feront l'objet d'un examen particulier dans le cadre de la validation des acquis.

Démarche pédagogique

Les enseignements ont lieu entièrement à distance. Le suivi de chaque cours en ligne est assuré par un tuteur au moyen de différents outils : forum, chat, courrier électronique, carnets de route, etc.

Composition du cursus

Le cursus est composé de 8 UE (dont 6 obligatoires et 2 à choisir dans un ensemble de 6). S'y ajoutent un stage et un mémoire.

Les unités d'enseignement

Chaque étudiant doit suivre :

⇒ 6 UE obligatoires : 1-DP, 2-DP, 51-D, 22-D, b-D et c-D

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
1-DP	4	Ressources multimédia pour l'enseignement-apprentissage des langues	
2-DP	4	Sociolinguistique et enseignement des langues	
51-D	4	Enseigner l'allemand à l'école primaire	
22-D	4	Enseigner l'allemand en France	
b-D	4	Introduction à la didactique des langues vivantes	
c-D	12	Les méthodologies d'enseignement d'une langue étrangère	

(Si les deux UEP b-D et c-D ont déjà été suivies dans un cursus de licence préalable, elles sont remplacées par l'UE 5-DP (à distance) et une UE du sous-ensemble d'UE au choix qui suit.)

⇒ 2 UE au choix à choisir parmi les UE suivantes : 8-DP, 7-DP, 10-DP, a-D, 56-D et 59-D

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
8-DP	4	Introduction aux sciences de l'éducation et aux grands courants pédagogiques	
7-DP	4	Interaction et acquisition des langues	
10-DP	4	Politiques linguistiques éducatives	
a-D	4	Apprentissage théorique et pratique d'une langue inconnue	
56-D	4	Eléments de méthodologie de recherche : les outils d'évaluation des programmes d'éveil aux langues	
59-D	4	L'école primaire et la diversité des langues et des cultures. 1. Découverte d'une approche	

Le stage

Le stage s'effectue en milieu scolaire (en France ou à l'étranger) sous la responsabilité d'un tuteur de stage. Lorsque l'étudiant est un enseignant en poste, il s'effectue normalement sur son lieu de travail habituel.

Le stage consiste en une série d'observations d'activités didactiques et de constructions, puis de mises en œuvre de séquences d'enseignement de l'allemand s'appuyant sur les principes acquis pendant la formation. La durée effective du stage est comprise entre deux semaines et un mois, en fonction du nombre d'heures qui y est consacré chaque semaine (de 15 à 30 h). Le rapport de stage rendra compte de ces activités, de façon critique, (contenus, difficultés et succès rencontrés, bilan des connaissances et aptitudes acquises ...) en vingt pages minimum (annexes non comprises).

Le rapport de stage donne lieu à une présentation publique, en principe à l'Université du Maine, devant l'enseignant de la formation chargé du suivi du rapport (ou devant une personne qualifiée chargée du suivi du rapport, assistée d'un enseignant de la formation).

Le mémoire

Le mémoire d'une longueur de 50 pages environ (hors annexes), constitue un approfondissement personnel de certaines questions abordées dans certaines UE. Il nécessite l'établissement préalable d'un questionnement (préférentiellement sous forme d'hypothèses) et le choix d'une méthodologie d'investigation susceptible d'apporter les réponses recherchées. En ce sens, le mémoire constitue une initiation à la recherche. Il est suivi à distance par un directeur / une directrice de mémoire (enseignant(e) de la formation ou spécialiste du domaine désigné(e) par le Directeur / la Directrice de la formation).

Le mémoire donne lieu à une soutenance publique, normalement à l'Université du Maine, devant un jury de deux personnes comprenant le directeur / la directrice du mémoire et au moins un enseignant de la formation.

Contrôle des connaissances

Les 6 UE obligatoires doivent être validées par une note (sur travail spécifique).

Les 2 autres UE doivent être validées par la participation régulière aux activités d'enseignement-apprentissage.

Les UE sont validées soit par des dossiers, soit sur la base des échanges enseignant-tuteur – apprenant consignés dans un « carnet de route » interactif témoignant de l'activité personnelle de l'étudiant et de la qualité de sa réflexion sur les objets d'apprentissage et sur son apprentissage lui-même.

PARCOURS DE MASTER 2

Parcours M2 Pro-DiF- *Diffusion des langues*

Compétences développées

- capacité à définir des formes d'intervention, pour une meilleure diffusion des langues, dans une situation sociolinguistique et politique donnée. Ces interventions peuvent être globales (par ex. : stratégies pour introduire l'enseignement d'une langue dans le système éducatif national) ou locales (par ex. : stratégies de diversification de l'offre en cours de langue d'une école de langue, de manière à accroître son audience et son public). Elles peuvent s'effectuer dans un cadre institutionnel ou sur le marché « privé » des langues ;
- capacité à concevoir les syllabus ou référentiels et les matériels d'enseignement ou de formation qui correspondent à ces objectifs ;
- capacité à conduire les analyses politiques, sociolinguistiques, anthropologiques et culturelles des situations éducatives concernées ;
- capacité à mener des audits sur les problèmes langagiers et de formation en langue(s)
- capacité à reprofiler ou à réorienter des programmes, syllabus ou des matériels d'enseignement pour assurer une meilleure adéquation à des situations éducatives.

Débouchés professionnels

Ce parcours s'adresse à des étudiants qui sont susceptibles d'occuper les fonctions suivantes :

- acteurs de la diffusion linguistique à l'étranger (par exemple, dans le cadre du Ministère des Affaires Etrangères, conseiller pédagogique, attaché pour le français, attaché de coopération éducative).
- chargés de l'élaboration de cursus, dans le système éducatif ou hors du système éducatif ;
- décideurs : inspecteurs, formateurs de formateurs, responsables de cursus... ;
- responsables des enseignements (directeur des cours, coordinateur, chargé de la promotion...) dans les écoles de langues, les services de formation continue des entreprises, les mouvements associatifs, les Chambres de commerce, les Instituts et Centres culturels, les services communs de langues (en milieu universitaire) ;

Une partie des étudiants seront en poste relevant du Ministère des Affaires Etrangères (MAE) ou du Ministère de l'Education Nationale. Le parcours Pro-Fif du Master est particulièrement apprécié par le MAE lors de l'attribution de postes à l'étranger.

Admission

Sélection sur dossier avec master 1 (obtenu avec mention) ou niveau équivalent avec validation d'acquis d'études ou d'expérience professionnelle. La **validation des acquis de l'expérience** s'effectue selon les modalités générales existantes. Elle concerne les enseignants et autres acteurs du domaine éducatif, en particulier ceux qui travaillent pour la diffusion des langues.

Démarche pédagogique

Les enseignements se répartissent entre **enseignements à distance en ligne** (les plus nombreux) et **enseignements en présentiel** lors d'un séminaire de regroupement en juillet (afin de permettre la participation d'étudiants en fonction à l'étranger).

Les étudiants recrutés lors de la sélection de mai doivent participer à ce séminaire dès le mois de juillet suivant (pour suivre au minimum l'UE 44-P, qui constitue une entrée souhaitable dans la formation). Les étudiants recrutés en septembre peuvent être amenés à compenser le non suivi de cette UE en début de formation par l'obligation du choix de l'UE 10-DP (cf. remarque à la fin du point suivant).

Composition du cursus

Le cursus est composé de 8 UE, d'un stage et d'un mémoire.

Les unités d'enseignement

5 UE obligatoires :

- 3 UE : 3-DP et 4-DP (suivies à distance) et 44-P

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
3-DP	4	Méthodologies de recherche en éducation.	
4-DP	4	Politiques linguistiques : concepts et études de cas.	
44-P	4	Politiques linguistiques éducatives : questionnements et stratégies.	

- 2 UE au choix parmi les 4 UE suivantes : 26-P, 27-P, 30-P, 53-D

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
26-P	4	Analyse des systèmes éducatifs et du marché des langues : analyse économique des systèmes éducatifs et du marché des langues	
27-P	4	Analyse des systèmes éducatifs et du marché des langues : analyses anthropologique et sociologique.	
30-P	4	Audit linguistique et évaluation des formations en langues et des personnels.	
53-D	4	Formation d'enseignants réflexifs de langues.	

3 UE au choix, parmi les UE suivantes :

- (UE fortement recommandées :) celles des UE de la liste précédente (26-P, 53-D, 30-P, 27-P) qui n'ont pas été choisies comme UE obligatoires, ainsi que l'UE 35-P ;
- les UE suivantes : 32-P, 45-D, 46-D, 47-D, 48-D, 49-D, 50-D, 52-D, 54-D, 55-P+D, 59-D, 63-D, 71-D, 72-D, 73-D, 75-D
- (en particulier, pour les étudiants ne venant pas d'un M1 de la Spécialité A) les UE 1-DP et 2-DP ou toute UE de M1 DiL-FLE à distance de la Spécialité A (à l'exclusion de l'UE 11-DP), pour peu que ces UE correspondent à un rattrapage jugé nécessaire par l'étudiant ou le Directeur / la Directrice de la formation.

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
1-DP	4	Ressources multimédia pour l'enseignement-apprentissage des langues	
2-DP	4	Sociolinguistique et enseignement des langues	
32-P	4	Création multimédia pour l'apprentissage des langues	UE 1-DP*

*Intitulé de l'UE pré-requis : **Ressources multimédia pour l'enseignement-apprentissage des langues**. Toute autre UE de même contenu peut être retenue comme pré-requis effectué.

35-P	4	Des analyses à l'intervention didactique : construction curriculaires / séquences didactiques.	
45-D	4	Apprentissage collaboratif à distance et réflexivité.	
46-D	4	Centres de ressources en langues.	
47-D	4	Conception de dispositif médiatisé de formation.	UE 1-DP
48-D	4	Création de séquences pédagogiques en ligne pour l'apprentissage des langues	UE 1-DP
49-D	4	Didactique intégrée des langues : LM, LE1, LE2...	
50-D	4	Enseignement du Fle sur objectifs spécifiques	
52-D	4	Evaluation et didactiques : réflexions épistémologiques.	
54-D	4	Littératures francophones et francophonie	
55-P+D	4	Tutorat et suivi de formation.	
59-D	4	L'école primaire et la diversité des langues et des cultures. 1 - Découverte d'une approche.	
63-D	4	Langues du monde : typologie et familles de langues, structure et description.	UE 9-DP conseillée*

*Intitulé de l'UE 9-DP : **Langues du monde : diversité et statut des langues**

L'UE 49 ne sera disponible qu'à la rentrée 2010

71-D	4	L'intégration curriculaire des didactiques du plurilinguisme.	
72-D	4	L'intercompréhension entre les langues parentes.	
73-D	4	Le français langue de scolarisation : réflexions et pratiques pédagogiques	
75-D	4	Une langue à l'école, une autre à la maison : éléments pour une histoire du monolinguisme scolaire	

UE de M1 DiL-FLE à distance de la Spécialité A qui peuvent être choisies :

5-DP	4	Evaluation	
6-DP	4	Grammaire et enseignement des langues	
7-DP	4	Interaction et acquisition des langues	
8-DP	4	Introduction aux sciences de l'éducation et aux grands courants pédagogiques	
9-DP	4	Langues du monde : diversité et statut des langues	
10-DP	4	Politiques linguistiques éducatives	
18-D	4	Apprendre et enseigner une culture étrangère	
20-D	4	Didactique de la littérature	
21-D	4	Diversité des situations d'apprentissage et d'enseignement du français (FLE, FLS, FLM)	
23-D	4	Enseigner les langues : entre théorie et pratique	

Les étudiants n'ayant pas pu suivre l'UE 44-P en début de cursus doivent obligatoirement choisir l'UE 10-DP à distance s'ils n'ont pas suivi d'UE de politiques linguistiques dans leur cursus préalable.

Le stage

Le stage est d'une durée minimum de 250 heures. Il se déroule dans des institutions correspondant aux finalités professionnelles de la formation, en France ou à l'étranger. Il peut s'agir d'un stage offert par le MAE (dit « stage long »), pour peu qu'il comporte des activités de responsabilité dans la diffusion du français. Les étudiants sont invités à séparer le thème du mémoire de leurs activités de stage. Le stage est évalué par un rapport, d'un minimum de 40 pages hors annexes, qui donne lieu à un entretien oral avec l'enseignant de la formation qui a été chargé de le diriger. Pour les étudiants en activité dans les domaines visés par la formation (en particulier ceux qui sont en poste dans les réseaux français à l'étranger), une dispense de stage peut être accordée, sur demande. Dans ce cas, le rapport de stage peut être remplacé par le compte-rendu analytique et critique d'une action de diffusion des langues

Le mémoire

Le mémoire est un travail de recherche d'un format de 80 pages environ (hors annexes). Il implique, pour partie, la collecte et le traitement de données selon une méthodologie appropriée conforme aux exigences présentées dans l'UE « Méthodologies de recherche en éducation ». Il doit être réalisé sous la direction d'un des enseignants de la formation (ou d'un universitaire/professionnel « extérieur », après accord préalable du responsable de la formation). Il donne lieu à soutenance orale devant un jury composé d'au moins deux enseignants de la formation ou d'un jury comportant au moins un enseignant de la formation et un/des universitaire(s)/professionnel(s) extérieur(s) (après accord préalable). Cette soutenance donne lieu à rapport écrit du jury.

Contrôle des connaissances

- 3 UE sont à valider par une note (coefficient 1 par UE), ainsi que le mémoire (coefficient 2) et le stage (coefficient 1).
- Chaque UE vaut 4 ECTS (8 UE = 32 ECTS), le stage 8 ECTS et le mémoire 20 ECTS.
- L'UE « Méthodologies de recherche en éducation » ne peut être validée par une note (elle sert directement à la conception du mémoire, qui est, lui, validé par une note).
- Les UE de politique linguistique autres que l'UE 44-P (donc les UE 4-DP et 10-DP) ne peuvent être validées par une note.
- L'UE 44-P doit obligatoirement être validée par une note (portant sur un travail de simulation d'une intervention en Politiques linguistiques éducatives).
- Une des UE 26-P, 27-P, 30-P, 53-D, doit être obligatoirement validée par une note.
- La troisième UE validée par une note est choisie librement par l'étudiant(e), qui doit obtenir cependant l'accord du Directeur / de la Directrice de la formation.

Parcours M2 Pro-DiLi

Didactique des langues et environnements informatiques

Compétences développées

Formation d'enseignants de FLE, de professionnels de l'enseignement et de la diffusion des langues disposant de compétences élevées dans le domaine des nouvelles technologies et de leur utilisation en didactique des langues. Ces compétences se traduisent sur le plan professionnel par la capacité à occuper des postes de concepteurs de produits multimédia, de responsable de projet Tice, de responsable de centres de ressources multimédia, d'animateur de dispositif en ligne. Ce parcours peut également mener à la préparation d'une thèse

Débouchés professionnels

Cette formation répond à une demande forte des organismes d'enseignement des langues, ainsi que des entreprises développant des environnements informatisés d'aide à l'apprentissage. Elle correspond aussi aux besoins de personnel formé dans le domaine de l'enseignement à distance via Internet.

Admission

Sélection sur dossier avec master 1 (obtenu avec mention) ou niveau équivalent avec validation d'acquis d'études ou d'expérience professionnelle. L'admission pourra éventuellement être conditionnée par des « dettes » pour lesquelles l'étudiant devra intégrer dans son itinéraire des UE de Master 1 à distance.

La **validation des acquis de l'expérience** s'effectue selon les modalités générales existantes. Elle concerne les enseignants et autres acteurs du domaine éducatif, en particulier ceux qui travaillent pour l'enseignement et la diffusion des langues.

Démarche pédagogique

Les enseignements se répartissent entre **enseignements à distance en ligne** (les plus nombreux) et **enseignements en présentiel** lors d'un séminaire de regroupement en juillet (afin de permettre la participation d'étudiants en fonction à l'étranger).

Les étudiants recrutés lors de la sélection de mai doivent participer à ce séminaire dès le mois de juillet suivant (pour suivre au minimum l'UE 55-P+D dont une partie assurée en présentiel en juillet sert de cadrage à l'ensemble du parcours). Les étudiants recrutés en septembre suivront ces séminaires en juillet de l'année suivante.

Composition du cursus

Le cursus est composé de 8 UE, d'un mémoire et d'un stage.

Les unités d'enseignement

Chaque étudiant doit suivre :

- ⇒ 3UE obligatoires :
 - 2 UE : 3-DP, 4-DP (suivies à distance)

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
3-DP	4	Méthodologies de recherche en éducation.	
4-DP	4	Politiques linguistiques : concepts et études de cas.	

- o 1 UE : 45-D.

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
45-D	4	Apprentissage collaboratif à distance et réflexivité.	

⇒ 5 UE au choix à choisir parmi les UE suivantes :

- UE propres au parcours :
32-P, 46-D, 47-D, 48-D, 55-P+D (Les UE 32-P, 48-D et 55-P+D) sont fortement recommandées pour tous les étudiants)
- Les deux UE de M1 1-DP, 2-DP
- UE d'autres parcours de M2, ou de M1 :
5-DP (à distance), 6-DP (à distance), 7-DP, 8-DP (à distance), 9-DP, 10-DP, 18-D, 19-D, 20-D, 21-D, 23-D, 24-D, 25-D, 26-P, 27-P, 30-P, 35-P, 44-P, 50-D, 51-D, 52-D, 53-D.

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
32-P	4	Création multimédia pour l'apprentissage des langues	UE 1-DP*
46-D	4	Centres de ressources en langues.	
47-D	4	Conception de dispositif médiatisé de formation.	UE 1-DP*
48-D	4	Création de séquences pédagogiques en ligne pour l'apprentissage des langues	UE 1-DP*

Intitulé de l'UE pré-requis* : **Ressources multimédia pour l'enseignement-apprentissage des langues**. Toute autre UE de même contenu peut être retenue comme pré-requis effectué

55-P+D	4	Tutorat et suivi de formation.	
1-DP	4	Ressources multimédia pour l'enseignement-apprentissage des langues	
2-DP	4	Sociolinguistique et enseignement des langues	

L'UE0 1-DP qui est normalement une UE de M1, ne peut être prise que par des étudiants n'ayant pas suivi d'enseignements portant sur l'usage des outils informatiques dans leur cursus préalable. Si tel est le cas, elle est obligatoire.

5-DP	4	Evaluation	
6-DP	4	Grammaire et enseignement des langues	
7-DP	4	Interaction et acquisition des langues	
8-DP	4	Introduction aux sciences de l'éducation et aux grands courants pédagogiques	
9-DP	4	Langues du monde : diversité et statut des langues	
10-DP	4	Politiques linguistiques éducatives	
18-D	4	Apprendre et enseigner une culture étrangère	
19-D	4	Approche interculturelle de la civilisation dans l'enseignement de l'allemand	
20-D	4	Didactique de la littérature	
21-D	4	Diversité des situations d'apprentissage et d'enseignement du français (FLE, FLS, FLM)	
23-D	4	Enseigner les langues : entre théorie et pratique	
24-D	4	Langue, fonctions, usages	
25-D	4	Enseignement de l'oral et de l'écrit	
26-P	4	Analyse des systèmes éducatifs et du marché des langues : analyse économique des systèmes éducatifs et du marché des langues	

27-P	4	Analyse des systèmes éducatifs et du marché des langues : analyses anthropologique et sociologique.	
30-P	4	Audit linguistique et évaluation des formations en langues et des personnels.	
35-P	4	Des analyses à l'intervention didactique : construction curriculaires / séquences didactiques.	
44-P	4	Politiques linguistiques éducatives : questionnements et stratégies.	
50-D	4	Enseignement du Fle sur objectifs spécifiques	
51-D	4	Enseigner l'allemand à l'école primaire	
52-D	4	Evaluation et didactiques : réflexions épistémologiques.	
53-D	4	Formation d'enseignants réflexifs de langues.	

Le stage

Le stage est d'une durée minimum de 250 heures. Il se déroule dans des institutions correspondant aux finalités professionnelles de la formation, en France ou à l'étranger. Il peut s'agir d'un stage offert par le MAE (dit « stage long »), pour peu qu'il comporte des activités conformes à la thématique du parcours. Les étudiants sont invités à séparer le thème du mémoire de leurs activités de stage. Le stage est évalué par un rapport, d'un minimum de 40 pages hors annexes, qui donne lieu à un entretien oral avec l'enseignant de la formation qui a été chargé de le diriger. Pour les étudiants en activité dans les domaines visés par la formation (en particulier ceux qui sont en poste dans les réseaux français à l'étranger), une dispense de stage peut être accordée, sur demande. Dans ce cas, le rapport de stage peut être remplacé par le compte-rendu analytique et critique d'une intervention mettant en œuvre les TICE

Le mémoire

Le mémoire est un travail de recherche d'un format de 80 pages environ (hors annexes). Il implique, pour partie, la collecte et le traitement de données selon une méthodologie appropriée conforme aux exigences présentées dans l'UE « Méthodologies de recherche en éducation ». Il doit être réalisé sous la direction d'un des enseignants de la formation (ou d'un universitaire/professionnel « extérieur », après accord préalable du responsable de la formation). Il donne lieu à soutenance orale devant un jury composé d'au moins deux enseignants de la formation ou d'un jury comportant au moins un enseignant de la formation et un/des universitaire(s)/professionnel(s) extérieur(s) (après accord préalable). Cette soutenance donne lieu à rapport écrit du jury.

Contrôle des connaissances

- Les règles générales sont les mêmes que celles de l'ensemble des M2 Pro de la spécialité (à l'exception de M2 Pro-DiFIAng) :
 - 3 UE sont à valider par une note (coefficient 1 par UE), ainsi que le mémoire (coefficient 2) et le stage (coefficient 1).
 - Chaque UE vaut 4 ECTS (8 UE = 32 ECTS), le stage 8 ECTS et le mémoire 20 ECTS.
 - L'UE « Méthodologies de recherche en éducation » ne peut être validée par une note (elle sert directement à la conception du mémoire, qui est, lui, validé par une note).
- Application spécifique à ce parcours :
 - L'UE 48-D est validable par une note obligatoirement.
 - Les deux autres UE à valider par une note sont choisie par l'étudiant avec l'accord du Directeur de formation.

Parcours M2 Pro-Diflang

Diffusion de français dans les pays anglophones

Compétences développées

- capacité à intervenir dans les formations scolaires de français langue étrangère dans des environnements anglophones tant dans un cadre institutionnel que sur le marché « privé » des langues ;
- capacité à définir des objectifs pour une classe ou un groupe anglophone et à proposer des approches méthodologiques adéquates ;
- capacité à participer à l'analyse, et en partie à l'adaptation de matériels didactiques répondant aux besoins identifiés et aux objectifs déterminés pour des classes anglophones ;
- éléments d'une capacité à cadrer ses interventions par des analyses politiques, sociolinguistiques, anthropologiques, linguistiques, psycholinguistiques et culturelles des situations éducatives concernées ;
- capacité de base à utiliser les technologies de l'information et de la communication, notamment les ressources multimédia pour se former et enseigner à distance, à analyser et à évaluer l'offre disponible pour faire des choix adaptés.

Débouchés professionnels

Cette formation répond à une demande de l'institution britannique aussi bien que de certains pays du Commonwealth. A l'issue de la formation, les étudiants disposent de compétences leur permettant d'intégrer des équipes de tuteurs, formateurs de formateurs, concepteurs de formations d'enseigner à l'aide des nouvelles technologies, le tout dans des environnements anglophones

Admission

Les étudiants doivent avoir une bonne maîtrise de la langue anglaise et une vraie motivation pour l'enseignement auprès d'enfants et d'adolescents. **Ils sont sélectionnés au cours de la première année de Master** sur leurs compétences écrite et orale (tests et entretiens de recrutement entre janvier et mars). Ils sont aussi entendus au cours d'un entretien en anglais sur leur motivation et leur sens pédagogique. Par ailleurs, la rentrée se faisant dès la fin du mois d'Août en Grande-Bretagne, ils devront avoir obtenu leur Master Première année complet pour le début du mois de juillet

Démarche pédagogique

La formation est centrée sur la professionnalisation dans le contexte scolaire de l'institution britannique. L'encadrement est local (dans la zone de l'université de rattachement) et professionnel. La prise en charge des classes et les projets menés sous le contrôle des tuteurs, inspecteurs et cadres des établissements secondaires. Le contexte britannique et la situation (principalement enseignement secondaire et progressivement enseignement primaire) exigent une bonne maîtrise de la langue anglaise (l'un des critères sur lesquels les étudiants sont recrutés).

Cette formation est complétée par des unités de formation plus générales communes aux autres Master 2 de la spécialité

Composition du cursus

Les Unités d'Enseignement :

Les étudiants séjournent en Grande-Bretagne et tirent profit des enseignements à distance pour préparer, outre le diplôme britannique (Post Graduate Certificate of Education) un Master Professionnel à l'Université du Maine.

De ce fait, les dispositions retenues pour ce parcours M2 diffèrent de celles retenues pour les autres parcours de la spécialité :

Les unités d'enseignement

Compte tenu de l'importance de l'investissement demandé dans la formation intensive en Grande-Bretagne (dans les écoles britanniques et modules à l'Université), les étudiants suivront à distance seulement 3 UE communes de M2 au total :

- 1 UE* : 4-DP

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
4-DP	4	Politiques linguistiques : concepts et études de cas.	

- 2 UE à choisir dans la liste suivante des UE proposées de la spécialité A ou de la spécialité B : 2-DP, 3-DP, 9-DP, 10-DP, 45-D, 52-D, 53-D, 54-D, 59-D.

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
2-DP	4	Sociolinguistique et enseignement des langues	
3-DP	4	Méthodologies de recherche en éducation.	
9-DP	4	Langues du monde : diversité et statut des langues	
10-DP	4	Politiques linguistiques éducatives	
45-D	4	Apprentissage collaboratif à distance et réflexivité.	
52-D	4	Evaluation et didactiques : réflexions épistémologiques.	
53-D	4	Formation d'enseignants réflexifs de langues.	
54-D	4	Littératures francophones et francophonie	
59-D	4	L'école primaire et la diversité des langues et des cultures. 1 - Découverte d'une approche.	

S'y ajouteront deux modules d'enseignement offerts par les universités britanniques partenaires

* Le petit nombre d'UE françaises à suivre explique la dérogation à l'obligation générale de la mention relative au suivi de deux UE.

Le stage

Il est effectué en Grande-Bretagne, tout au long de l'année universitaire, dans les établissements secondaires et primaires environnant les universités d'accueil.

Les responsables des formations, ainsi que les tuteurs des différentes institutions concernées encadrent et évaluent régulièrement les stagiaires.

Une journée par semaine est réservée aux regroupements à l'université. Il est validé en Grande-Bretagne par les enseignants britanniques

Le mémoire

D'un format de 70 pages (annexes comprises), il s'agit d'un projet de recherche-action reposant sur une problématique de classe et s'appuyant sur l'un ou l'autre des modules ou des UE communes. Il est réalisé sous la direction de l'un des enseignants de la formation (en Grande-Bretagne ou en France) et/ou d'un des

professionnels encadreur. Le choix du directeur du mémoire est soumis à l'approbation du responsable de la formation pour l'université du Maine.

Il donne lieu à une soutenance orale devant un jury composé d'au moins un universitaire et un enseignant de la formation (après accord préalable du responsable de la formation à l'université du Maine). Un rapport écrit rend compte de cette soutenance.

Contrôle des connaissances

Compte tenu du caractère particulier de cette situation (une certification professionnelle en Grande-Bretagne (PGCE) et un Diplôme de Master 2 en France), les règles de contrôle sont spécifiques à ce parcours :

- 2 UE sont à valider par une note (coefficient 1 par UE), ainsi que le mémoire (coefficient 2) et le stage (coefficient 2). Elles seront choisies en accord avec le responsable du parcours
- Chaque UE valant (comme pour le reste de la mention) 4 ECTS, les 5UE suivies (comprenant les deux modules d'enseignement britanniques) représentent 20 ECTS. Le stage (année en Grande-Bretagne) représente 20 ECTS et le mémoire 20 ECTS.
- Le stage est validé en Grande-Bretagne
- Le mémoire peut être dirigé et validé par les collègues britanniques en accord avec l'enseignant responsable du parcours

Des modules supplémentaires d'enseignement suivis et validés en Grande-Bretagne peuvent également, avec l'accord de l'enseignant responsable du parcours, être pris en compte dans le contrôle des connaissances, en équivalence avec des UE du parcours français. Le choix se fait en collaboration avec les enseignants responsables du cursus dans chaque pays (France et Grande-Bretagne).

Parcours M2-RECHERCHE

Les langues et leur enseignement- apprentissage : diversité, nouvelles technologies.

Compétences développées

La formation vise le développement de capacités :

- à **se construire une connaissance** approfondie des travaux existants ou en cours dans les domaines de la diversité linguistique, des apprentissages, de la didactique des langues et des politiques linguistiques et dans celui des technologies éducatives ;
- à **analyser** ces travaux et leurs résultats et à **initier des travaux** s'insérant dans le cadre des recherches existantes ;
- à organiser, théoriquement et méthodologiquement une recherche sur un objet et dans un domaine précis et à la mener à son terme

Débouchés professionnels

Il existe une forte demande chez les enseignants, formateurs, responsables (en particulier parmi les formateurs d'IUFM et parmi les formateurs de formateurs hors éducation nationale) pour un Master Recherche à distance qui permette à des personnes engagées professionnellement (dans la formation des enseignants, dans la mise en place de curricula innovants) de développer, sans pour autant devoir quitter leur emploi, des compétences susceptibles :

- Soit de les soutenir dans leur capacité à entreprendre des recherches, en vue d'une thèse ultérieure, donnant accès aux métiers de la Recherche et de l'enseignement supérieur ;
- Soit dans leur désir de perfectionner la méthodologie des recherches qu'ils ont déjà mis en œuvre sur le terrain pour effectuer le suivi d'innovations

Admission

- Sélection sur dossier avec Master 1 (obtenu avec mention) ou un niveau équivalent avec validation d'acquis d'études ou d'expérience professionnelle
- Acceptation d'un projet de mémoire par un enseignant de la formation habilité à diriger des recherches (voir Domaines de Recherche des enseignants habilités).

Démarche pédagogique

Cette formation à la recherche d'étudiants en formation initiale ou de professionnels en formation continue (enseignants, responsables de formation et/ou de diffusion) repose essentiellement sur un travail à distance. Ce travail à distance s'appuie sur un tronc commun composé de trois unités d'enseignement, qui ont lieu en présentiel au cours de 2 sessions intensives : l'une en début d'année universitaire (vacances scolaires de Toussaint) et commune aux 3 universités partenaires d'Angers, du Maine et de Tours, l'autre en milieu d'année universitaire (vacances scolaires de printemps) spécifique à chaque université. Les enseignements intensifs sont centrés sur les questions d'épistémologie et de méthodologie de la recherche. Ces questions traitées de façon générale puis plus spécifique s'attachent aux outils et aux méthodes quantitatives et qualitatives à travers l'analyse des travaux existants dans les domaines de la diversité linguistique, des apprentissages et de la didactique des langues.

S'ajoutent à ces UE en présentiel 4 UE à distance à choisir en accord avec l'enseignant responsable du parcours

On aura recours à des outils et démarches largement éprouvées dans les formations professionnelles de la mention, privilégiant l'activité des apprenants par l'étude et l'analyse de données, de situations et d'outils visant la co-construction collective des savoirs et des savoir-faire.

Composition du cursus

Le cursus est composé de 7 UE, d'une Découverte des métiers de la recherche et d'un mémoire de recherche.

Les unités d'enseignement

5 UE obligatoires

- 2 UE : 3-DP, 4-DP (suivies à distance)

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
3-DP	4	Méthodologies de recherche en éducation.	
4-DP	4	Politiques linguistiques : concepts et études de cas.	

- 3 UE : 29-P, 36-P, 42-P

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
29-P	2	Ateliers recherches	
36-P	4	Epistémologies.	
42-P	4	Méthodologies	

Contrairement à la plupart des UE de cette mention de Master (qui ont une durée de 24 h et équivalent à 4 ECTS), l'UE 29-P a une durée de 12 h et équivaut à 2 ECTS.

Ces 3 UE offertes en présentiel seront proposées au cours de séminaires ayant lieu pendant les vacances de Toussaint et de printemps. Le séminaire de Toussaint est commun (sur convention) avec l'Université F. Rabelais de Tours.

2 UE au choix

Ces UE sont choisies par l'étudiant en accord avec l'enseignant responsable de la formation parmi l'ensemble des UE de M1 (sous réserve qu'elles n'aient pas été suivies en M1) ou de M2 susceptibles d'apporter un complément de formation utile pour le mémoire, y compris les UE en présentiel (qui peuvent être suivies pendant la seconde quinzaine de juillet - regroupement pour certains M2 Professionnels - ou même pendant l'année universitaire)

Le mémoire de Recherche

Il a pour objet un travail de recherche dont la présentation se fera en 80 pages environ et répondra aux critères académiques attendus sur lesquels l'étudiant sera aussi évalué. Il sera soutenu devant un jury de 2 ou 3 enseignants-chercheurs. Les membres du jury et directeurs de mémoire sont les enseignants habilités des deux universités en habilitation conjointe. Il peut s'agir également, sur décision des responsables du parcours, d'enseignants chercheurs habilités extérieurs aux trois universités partenaires. Cette soutenance donne lieu à un rapport écrit du jury.

A la fin du premier semestre, l'étudiant remettra à son directeur de mémoire un plan détaillé dont l'acceptation se traduira par l'attribution de 6 ECTS. La validation finale (soutenance devant le jury) permettra l'obtention au second semestre de 24 ECTS. Seule la validation finale donnera lieu à l'attribution d'une note.

L'étudiant sera jugé sur sa capacité à :

- formuler une problématique,
- l'éclairer par des travaux existants,
- construire des questionnements et hypothèses susceptibles de faire avancer les connaissances,
- collecter les données et les interroger selon une méthodologie explicite répondant aux standards de la recherche actuelle, pour fournir enfin des réponses aux questions posées.

Découverte des métiers de la recherche

Cette découverte s'effectuera par le biais d'une ou de plusieurs des activités listées ci-dessous, en liaison avec le travail d'une des équipes de recherche d'appui mentionnées plus haut ou d'une autre équipe de recherche. Une convention de stage pourra être établie à cet effet.

Le choix de l'activité et du labo s'effectuera en accord avec le responsable de la formation de l'université d'inscription.

Activités envisageables :

- participation à une recherche collective (de l'une des équipes de recherche des universités encadrantes, initiée au cours de l'un des séminaires) : collecte de données, expérimentation, contribution à la rédaction d'un rapport
- participation à l'organisation d'une manifestation scientifique (colloque, journées d'étude locale et/ou interuniversités...);
- intervention dans de telles manifestations (colloques, journées d'études...), dans des séminaires de recherche ou de formation...

L'étudiant devra fournir des attestations écrites de sa participation à ces activités, délivrées par la personne responsable de l'activité (responsable d'équipe de recherche, organisateur d'une manifestation scientifique...). La découverte des métiers de la recherche représente un travail d'une durée minimale de 60 heures. Tout en étant obligatoire, elle ne fait pas l'objet d'une validation pour le contrôle des connaissances. Elle se fait normalement au second semestre et représente 4 ECTS

Contrôle des connaissances

4 UE sont validées par une note (avec coefficient 1) :

- Les UE 29-P et 36-P ne peuvent être validées par une note.
- Les étudiants doivent valider par une note 2 des UE obligatoires : 42-P (sur présentation du plan et de la bibliographie commentée du mémoire) et 3-DP.
- Les étudiants choisissent (avec l'accord de la / du responsable de la formation) parmi les autres UE suivies 2 autres UE à valider par une note.
- Chaque UE validée par une note ou par la constatation du suivi donne lieu à l'attribution de 4 ECTS, à l'exception de l'UE 29-P qui représente 2 ECTS. L'ensemble des UE représente donc 26 ECTS.

Les modalités de validation des UE sont variables et fixées par chaque enseignant : exposés, dossiers, examen, dialogue avec le tuteur à distance, simulation ...

La Découverte des métiers de la recherche représente 4 ECTS. Elle n'est pas validée par une note.

Le mémoire de Recherche est validé sur la base du travail écrit et de la soutenance. Il représente 30 ECTS. La note obtenue lors de la soutenance est affectée d'un coefficient 6. L'ensemble des coefficients est de 10 (4 pour les UE, 6 pour le mémoire).

En effectuant /validant l'ensemble des UE et le plan détaillé du mémoire au premier semestre et la soutenance du mémoire et la Découverte des métiers de la recherche au second, l'étudiant peut équilibrer le nombre d'ECTS entre les deux semestres (30 par semestre).

Spécialité B : École et plurilinguisme

PARCOURS DE MASTER 1

Parcours M1 Diplu *Didactiques du Plurilinguisme*

Compétences développées

Il s'agit d'offrir aux étudiants (généralement, des enseignants du primaire en formation continue, des formateurs d'enseignants, étudiants en formation initiale se destinant à l'enseignement primaire) les connaissances, savoir-faire et attitudes en matière de langues et de didactique du plurilinguisme qui puissent leur permettre de prendre en compte :

- la place accordée dans les programmes de l'enseignement primaire (version 2002) à la « découverte des langues parlées sur le territoire national » et au développement d'attitudes de « curiosité positive » vis à vis de la diversité ;
- le rôle que ces programmes attribuent à un travail sur la diversité des langues pour la construction d'aptitudes métalinguistiques telles que la « familiarisation avec les sons d'autres langues » et la distance qui permet aux élèves d'être plus sensibles aux réalités grammaticales et renforce la maîtrise du langage ».

L'approche fournit également des connaissances et outils à des enseignants de CLIN ou CLA et à des enseignants du secondaire soucieux de prendre en compte la diversité des langues de la classe et d'aider l'ensemble des élèves à construire des compétences multilingues.

Tout en concernant également les classes monolingues, elle offre des capacités de réflexion et d'intervention particulièrement bien adaptées à des classes multilingues, en complément à l'approche interculturelle.

Débouchés professionnels

Cette formation s'inscrit dans la perspective de la création de Masters susceptibles de contribuer à la formation continue des enseignants. Elle peut aussi fournir à des étudiants en formation initiale des bases générales relatives aux approches pédagogiques.

Les publics professionnels visés sont essentiellement les enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs, formateurs d'IUFM, soit généralistes du primaire, soit spécialistes de langues du secondaire.

Admission

L'admission est de droit pour les étudiants titulaires d'une licence de lettres, langues, sciences du langage et sciences de l'éducation. Dans le cadre des divers types de validation d'études ou d'expérience professionnelle, on examinera les dossiers de titulaires d'autres licences ou d'autres diplômes ayant une expérience de l'enseignement primaire ou secondaire.

Démarche pédagogique

Pour la plupart des UE, l'étudiant travaille selon une démarche inspirée d'une approche socio-constructiviste de l'apprentissage (qu'il est par ailleurs invité à mettre en place dans son activité d'enseignement). Il se voit proposer la réalisation de tâches pour lesquelles il dispose d'un corrigé. Après auto-correction, il envoie ses commentaires sur la tâche et le corrigé à un tuteur, qui commente à son tour son travail et répond à ses interrogations. Il peut ensuite discuter avec d'autres étudiants dans le cadre d'un forum.

Des documents sonores (extraits de matériaux pédagogiques, interviews d'élèves ...) et vidéos de classes sont fournis aux étudiants (CD son et DVD vidéo) pour certaines UE. L'étudiant choisit en grande partie l'ordre dans lequel il effectue les modules, ainsi que son rythme de travail.

Composition du cursus

Le cursus est composé de 8 UE, d'un stage et d'un mémoire.

Les unités d'enseignement

Chaque étudiant doit suivre :

- ⇒ 6 UE obligatoires :
 - 2 UE : 1-DP, 2-DP (suivies à distance), 56-D, 59-D, 60-D, 61-D;

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
1-DP	4	Ressources multimédia pour l'enseignement-apprentissage des langues	
2-DP	4	Sociolinguistique et enseignement des langues	
56-D	4	Eléments de méthodologie de recherche : les outils d'évaluation des programmes d'éveil aux langues	
59-D	4	L'école primaire et la diversité des langues et des cultures. 1 - Découverte d'une approche.	
60-D	4	L'école primaire et la diversité des langues et des cultures. 2- Approfondissements.	
61-D	4	L'école primaire et la diversité des langues et des cultures. 3- Initiation à la fabrication de matériel didactique.	

- ⇒ 1 UE au choix à choisir parmi les 3 UE suivantes : 9-DP (suivie en principe à distance), 62-D, 63-D

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
9-DP	4	Langues du monde : diversité et statut des langues	
62-D	4	Langues de France.	
63-D	4	Langues du monde : typologie et familles de langues, structure et description.	UE 9-DP* conseillée

- ⇒ 1 UE au choix qui peut être une autre des 3 UE précédentes ou une des UE suivantes : 67-D, 51-D, 73-D, 7-DP, 10-DP (suivies en principe à distance), 18-D, 21-D, 6-DP, 8-DP (en principe à distance), b-D.

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
6-DP	4	Grammaire et enseignement des langues	
7-DP	4	Interaction et acquisition des langues	
8-DP	4	Introduction aux sciences de l'éducation et aux grands courants pédagogiques	
10-DP	4	Politiques linguistiques éducatives	
18-D	4	Apprendre et enseigner une culture étrangère	
21-D	4	Diversité des situations d'apprentissage et d'enseignement du français (FLE, FLS, FLM)	

51-D	4	Enseigner l'allemand à l'école primaire	
67-D	4	Activités métalinguistiques : grammaire de phrase, de texte, de discours	
73-D	4	Le français langue de scolarisation : réflexions et pratiques pédagogiques	
b-D	4	Introduction à la didactique des langues vivantes – le cas du FLE.	

Les UE 51-D et 67-D ne seront disponibles qu'à la rentrée 2010.

Le stage

Lorsque l'étudiant est un enseignant ou un formateur en formation continue, le stage s'effectue le plus souvent sur son lieu de travail habituel. Dans le cas contraire, il s'effectue en milieu scolaire sous la responsabilité d'un tuteur de stage.

Le stage consiste en une mise en œuvre de l'approche «éveil aux langues » auprès d'élèves d'un ou de plusieurs des trois cycles du primaire ou du secondaire ou en une action de formation, initiale ou continue, à cette approche. Le choix du public est effectué par l'étudiant avec l'accord d'un des enseignants de la formation, chargé du suivi du rapport (suivi à distance). La durée effective du stage (en termes de temps spécifiquement consacré à la préparation et la mise en œuvre des activités d'enseignement ou de formation d'enseignants) ne doit pas être inférieure à 30 heures (par exemple, 20 séances d'enseignement d'une demi-heure, avec à chaque fois une préparation d'une heure).

Le rapport de stage rendra compte de ces activités (contenus, difficultés et succès rencontrés ...) en vingt pages minimum (annexes non comprises).

Le rapport de stage donne lieu à une présentation publique, en principe à l'Université du Maine, devant l'enseignant de la formation chargé du suivi du rapport (ou devant la personne qualifiée chargée du suivi du rapport, assistée d'un enseignant de la formation).

Le mémoire

Le mémoire d'une longueur de 50 pages environ (hors annexes), constitue un approfondissement personnel de certaines questions abordées dans certaines UE. Il nécessite l'établissement préalable d'un questionnement (préférentiellement sous forme d'hypothèses) et le choix d'une méthodologie d'investigation susceptible d'apporter les réponses recherchées. En ce sens, le mémoire constitue une initiation à la recherche. Il est suivi à distance par un directeur / la directrice de mémoire (enseignant de la formation ou spécialiste du domaine désigné par le Directeur / la Directrice de la formation).

Le mémoire donne lieu à une soutenance publique, normalement à l'Université du Maine, devant un jury de deux personnes comprenant le directeur / la directrice du mémoire et au moins un enseignant de la formation.

Contrôle des connaissances

- les UE 59-D, 60-D et 56-D ne peuvent être validées par une note ;
- l'UE 61-D doit être obligatoirement validée par une note et a un coefficient 1 ;
- une des 3 UE 9-DP, 62-D ou 63-D doit être validée par une note, avec coefficient 1 ;
- une autre UE, au choix de l'étudiant(e), doit être validée par une note et bénéficie d'un coefficient 1 ;
- la note attribuée au stage bénéficie d'un coefficient 1 et celle attribuée au mémoire d'un coefficient 2. Le total des coefficients est 6 ;
- les UE fournissent 32 ECTS (8 UE x 4 ECTS), le stage 10 ECTS et le mémoire 18 ECTS (2 ECTS pour la présentation du projet de mémoire, 16 ECTS pour sa réalisation et sa soutenance).

L'étudiant(e) désirant obtenir 30 ECTS pour le premier semestre peut effectuer et faire valider pendant cette période 7 UE (toutes ses UE, sauf la dernière UE au choix) et la présentation du projet de mémoire.

M1 Parcours DiFLEC

Didactique du français langue de l'école (à distance)

Compétences développées

- Capacité à produire une **analyse linguistique** du français langue de l'école.
- Capacité à **conduire une réflexion didactique contextualisée** à propos du français langue de l'école.
- Capacité à **analyser** les situations, les publics d'élèves et leurs besoins scolaires et extra-scolaires en français langue de l'école, à définir des objectifs pour une classe ou un dispositif donné et à proposer des approches méthodologiques adéquates. Capacité, en particulier, à adapter à un public d'élèves donné, les programmes et orientations méthodologiques préconisées par l'institution.
- Capacité à **participer** à l'analyse, à la conception ou à l'adaptation de matériels didactiques répondant aux besoins identifiés et aux objectifs déterminés.
- Eléments d'une capacité à **cadrer** ses interventions par des analyses politiques, sociolinguistiques, anthropologiques, linguistiques, psycholinguistiques et culturelles des situations éducatives concernées.
- Eléments d'une capacité à se concevoir comme **enseignant novateur en didactique et pédagogie**.

Débouchés professionnels

Ce parcours s'adresse à des enseignants et à de futurs enseignants de français (qu'ils soient professeurs des écoles ou professeurs de Lettres, en collège ou lycée, qu'ils exercent en France ou dans divers pays francophones, mais professant devant des élèves francophones).

Les étudiants issus de ce parcours disposent de compétences qui leur permettent d'occuper les fonctions suivantes :

Enseignants dans le cadre de l'Education nationale, Enseignants en français dans les institutions relevant du Ministère des Affaires Etrangères (MAE), ou dans les institutions locales (lycées, universités ou Alliances Françaises par exemple).

Admission

- L'admission est de droit pour les étudiants titulaires d'une licence de lettres (modernes ou classiques), sciences du langage et sciences de l'éducation, pour les titulaires du CAFIPEMF ainsi que pour les titulaires d'une autre licence pouvant justifier d'une expérience continue d'enseignement.
- Dans le cadre des divers types de validation d'études ou d'expérience professionnelle, on examinera les dossiers de titulaires d'autres diplômes de même niveau (français ou étrangers) ayant une expérience de l'enseignement primaire ou de l'enseignement du français langue de l'école dans le secondaire.

Démarche pédagogique

Les enseignements se font à **distance** (EAD) en ligne. Est prévu cependant un **regroupement** à l'Université du Mans pour une meilleure connaissance réciproque et un meilleur guidage du travail. Ce regroupement, aura lieu, pour l'année universitaire 2009-2011, pendant les vacances d'automne.

L'encadrement est fourni par les enseignants des filières *Lettres* et *Didactique des Langues* de l'Université du Mans ainsi que par d'autres professionnels de l'enseignement.

Les regroupements par UE fonctionnent sur la base d'un équilibre entre travail personnel et travail collaboratif (souvent en binômes) autour de projets d'analyses de situations de classe, de découverte de la variété des outils d'enseignement et de l'offre multimédia.

Le suivi des cours en ligne est assuré par un enseignant au moyen des outils suivants : forum, « chat », courrier électronique, carnets de route, etc.

Composition du cursus

Le cursus est composé d'UE (8 au total), d'un stage (avec rapport de stage) et d'un mémoire.

Les unités d'enseignement (UE)

Chaque étudiant doit suivre **8 UE obligatoires** :

- 2 UEO : 1-DP, 2-DP (suivies à distance)
- 6 UEP : 57-DP, 58-DP, 64-D, 65-D, 66-D et 21-D

UE	E C T S	Matières ou modules constituant l'UE	M1/M2	Pré- requis
1-DP	4	Ressources multimédia pour l'enseignement-apprentissage des langues	M1	
2-DP	4	Sociolinguistique et enseignement des langues	M1	
21-D	4	Diversité des situations d'apprentissage et d'enseignement du français (FLE, FLS, FLM)	M1	
57-D	4	Français langue de l'école : Pratiques de classe - 1	M1	
58-D	4	Histoire des grammaires et des exercices scolaires en français langue de l'école	M1	
64-D	4	Le français : code oral, code écrit	M1	
65-D	4	Les états du français : perspective diachronique	M1	
66-D	4	Produire et évaluer des textes : normes et variations, contraintes et modèles	M1	

Le stage

Le stage de Master 1 DiFLEC s'effectue **en milieu scolaire** (primaire ou secondaire) ou dans le cadre d'**institutions** offrant des formations en **français langue de l'école** (Centres de Formation Continue, (CCI), Associations, Départements d'Universités...), en France et éventuellement à l'étranger (dans certains établissements d'enseignement ayant le français pour langue de l'école) (Services culturels ou Alliances françaises par exemple). Les étudiants déjà enseignants en poste peuvent faire ce stage dans leur classe, mais nécessairement en collaboration à distance avec d'autres étudiants du Master 1 DiFLEC.

Le stage se fait sous la responsabilité d'un **tuteur** de stage (enseignant expérimenté ou conseiller pédagogique ; le choix du tuteur par l'étudiant doit obtenir l'accord du responsable de la formation).

La durée effective du stage est comprise entre deux semaines et un mois, en fonction du nombre d'heures qui y est consacré chaque semaine (de 15 à 30 h).

Le stage **consiste** en une série d'observations d'activités didactiques et de construction (avec mise en œuvre) de séquences d'enseignement s'appuyant sur les principes acquis pendant la formation.

Le **rapport** de stage rend compte de ces activités, de façon critique, (contenus, difficultés et succès rencontrés, bilan des connaissances et aptitudes acquises ...) en vingt pages minimum (annexes non comprises).

Le rapport de stage donne lieu à une présentation publique, en principe à l'Université du Maine, devant l'enseignant de la formation chargé du suivi du rapport (ou devant une personne qualifiée chargée du suivi du rapport, assistée d'un enseignant de la formation).

Le mémoire

Son objectif. Le mémoire constitue un **approfondissement personnel** de certaines questions abordées dans une des UE. Il est conçu comme une **initiation** à la recherche.

Matériellement, c'est un **texte suivi**, d'environ 50 pages dont la réalisation est dirigée à distance par un **directeur** (enseignant de la formation ou spécialiste du domaine désigné par le directeur de la formation).

Le contenu du mémoire peut être de trois types. Il peut s'agir :

a- d'un **état des lieux critique** sur une question de **pratique** d'enseignement ou sur une question **théorique** relative à la langue, aux textes ou aux discours ;

b- de **l'application** d'une description théorique ou d'une hypothèse théorique – didactique ou linguistique - à un objet particulier (ex. l'hypothèse de la différenciation pédagogique appliquée à l'apprentissage de la lecture à haute voix, ou à la maîtrise de la production de discours argumentatifs (écrits ou oraux)

c- de la **présentation critique d'une proposition (expérimentée) de démarche innovante** mise au point dans une classe par l'étudiant.

Contrôle des connaissances

Parmi les **8 UE (toutes obligatoires)**, **3 UE** sont validées par **une note** (voir ci-dessous).

Le **stage** est validé par une **note**.

Le **mémoire** est validé par une **note**.

La note de chacune des trois UE validées par une note est affectée d'un coefficient pour le calcul de la note globale pour l'ensemble du Master 1

La note attribuée au stage est affectée d'un coefficient 1.

La note attribuée au mémoire est affectée d'un coefficient 2.

Le total des coefficients est 6.

Sur les 3 UE validées par une note. Parmi les trois UE validées par une note,

- est **obligatoirement** validée par une note, soit l'**UE 57-D**, *Français langue de l'école : Pratiques de classe -1*, soit l'**UE 66-D** *Produire et évaluer des textes : normes et variations, contraintes et modèles* ;

- l'étudiant **choisit les deux autres UE** qu'il veut voir valider par une note ; une de ces UE est obligatoirement une des trois suivantes :

- **58-D** *Histoire des grammaires et des exercices scolaires en français langue de l'école*

- **64-D** *Le français : code oral, code écrit*

- **65-D** *Les états du français : perspectives diachroniques*

Les UE qui ne sont pas validées par une note sont déclarées comme « suivies » par l'enseignant qui en est responsable sur la base de données concrètes qui peuvent varier d'UE en UE (remise de devoirs, activité dans le forum...). Le Master 1 ne peut être obtenu que lorsque les 8 UE ont toutes été validées par une note ou déclarées suivies.

PARCOURS DE MASTER 2

Parcours M2 Pro-Diplu *Didactiques du Plurilinguisme*

Compétences développées

Aptitude à concevoir les apprentissages linguistiques comme la construction d'une compétence langagière globale à laquelle contribuent les divers apprentissages de langues particulières.

Capacité à organiser des parcours d'apprentissage favorisant cette construction, à produire du matériel didactique adapté et à pratiquer un enseignement s'inscrivant dans cette perspective, à divers niveaux de la scolarité déterminés par la formation préalable des étudiants.

Débouchés professionnels

Cette formation s'inscrit, entre autres préoccupations, dans la perspective de la création de Masters susceptibles de contribuer à la formation continue des enseignants. Elle correspond aux nouvelles orientations didactiques préconisées par le Conseil de l'Europe (*Cadre européen commun de référence, Guide pour les politiques linguistiques*)

Les publics professionnels visés sont en grande partie les enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs, formateurs d'IUFM, soit généralistes du primaire, soit spécialistes de langues du secondaire. Ils peuvent viser, selon leur situation professionnelle, soit une progression de carrière (postes de conseillers pédagogiques chargés des langues, contribution à la formation de futurs inspecteurs, chargés de mission académiques ou rectoraux), soit une formation approfondie leur permettant de se spécialiser dans leur fonction actuelle (inspecteur chargé du dossier des langues), soit simplement une meilleure aptitude à mener à bien les tâches qui leur sont déjà confiées.

Il peut s'agir également d'étudiants en formation initiale ou de personnes en poste à l'étranger, dans l'enseignement et/ou la diffusion du FLE, désireuses d'accéder à des postes de responsabilité (organisation de cursus, formation des maîtres, diffusion) où elles pourront mettre en place des démarches ou stratégies d'enseignement s'appuyant sur des synergies inter-langues.

Admission

Sélection sur dossier avec master 1 (obtenu avec mention) ou niveau équivalent avec validation d'acquis d'études ou d'expérience professionnelle. La validation des acquis de l'expérience s'effectue selon les modalités générales existantes. Elle concerne les enseignants et autres acteurs du domaine éducatif, en particulier les personnes en charge de formation des enseignants ou de conseil pédagogique.

Démarche pédagogique

La plupart des enseignements sont des enseignements à distance en ligne. Cependant, certains enseignements en présentiel peuvent être choisis. Ils se déroulent lors d'un séminaire de regroupement en juillet.

L'inscription peut se faire a priori sur un cursus de 2 ans (pour les étudiants éloignés ou titulaires d'un emploi qui les empêche de suivre la formation en un an). L'étudiant(e) travaille selon une démarche inspirée d'une approche socio-constructiviste de l'apprentissage impliquant de nombreuses activités individuelles ou en groupe (en ligne), y compris dans le cadre de projets, soutenues par une réflexion sur l'apprentissage propre et par un tutorat. L'étudiant(e) peut choisir dans une certaine mesure l'ordre dans lequel il/elle effectue les modules, ainsi que son rythme de travail (pour les UE à distance).

Composition du cursus

Le cursus est composé de 8 UE, d'un stage et d'un mémoire.

Les unités d'enseignement

7 UE obligatoires

- ⇒ 5 UE obligatoires pour tous les étudiants, quelle que soit leur provenance :
- 2 UE : 3-DP et 4-DP (suivies à distance)
 - 1 UE : 71-D
 - 2 UE au choix parmi les UE suivantes : 70-D, 72-D, 49-D ou 18-D (sous réserve que cette dernière n'ait pas été choisie en M1)

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
3-DP	4	Méthodologies de recherche en éducation.	
4-DP	4	Politiques linguistiques : concepts et études de cas.	
71-D	4	L'intégration curriculaire des didactiques du plurilinguisme.	
18-D	4	Apprendre et enseigner une culture étrangère	
49-D	4	Didactique intégrée des langues : LM, LE1, LE2...	
70-D	4	L'école primaire et la diversité des langues et des cultures. Approfondissements et fabrication de matériel didactique.	UE 59-D*
72-D	4	L'intercompréhension entre les langues parentes.	

Intitulé de l'UE pré-requis* : **L'école primaire et la diversité des langues et des cultures. 1 - Découverte d'une approche.** Toute autre UE de même contenu peut être retenue comme pré-requis effectué.
L'UE 49-D ne sera disponible qu'à la rentrée 2010.

S'y ajoutent, en fonction de la provenance des étudiants :

- ⇒ 2 UE obligatoires pour les étudiants issus de M1 DiPlu, à choisir parmi les UE suivantes : a-D, b-D, c-D, 5-DP, 6-DP, 7-DP (suivies en principe à distance) (si une de ces UE a déjà été effectuée en M1, elle ne peut être choisie)
- ⇒ 2 UE obligatoires pour les étudiants non issus de M1 DiPlu (si l'une de ces UE a été effectuée en M1, elle est remplacée par une des UE conseillées plus loin) : 9-DP (suivie en principe à distance), 59-D.

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
a-D	4	Apprentissage théorique et pratique d'une langue inconnue.	
b-D	4	Introduction à la didactique des langues vivantes – le cas du FLE.	
c-D	4	Les méthodologies d'enseignement d'une langue étrangère	
5-DP	4	Evaluation	
6-DP	4	Grammaire et enseignement des langues	
7-DP	4	Interaction et acquisition des langues	
9-DP	4	Langues du monde : diversité et statut des langues	
59-D	4	L'école primaire et la diversité des langues et des cultures. 1 - Découverte d'une approche.	

1 UE au choix :

UE conseillées pour tous les étudiants, quelle que soit leur provenance (sous réserve qu'elles n'aient pas été choisies en M1) :

- ⇒ les UE proposées au choix et non choisies dans la partie « UE obligatoires » ci-dessus

⇒ les UE 21-D, 62-D ou 63-D

Autres UE qui peuvent être choisies (sous réserve qu'elles n'aient pas été choisies en M1) :

⇒ les UE 8-DP (en principe à distance), 10-DP (suivie en principe à distance), 24-D, 26-P, 27-P, 35-P, 45-D, 46-D, 47-D, 53-D, 55-P+D, 67-D, 73-D.

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
8-DP	4	Introduction aux sciences de l'éducation et aux grands courants pédagogiques	
10-DP	4	Politiques linguistiques éducatives	
21-D	4	Diversité des situations d'apprentissage et d'enseignement du français (FLE, FLS, FLM)	
24-D	4	Langue, fonctions, usages	
26-P	4	Analyse des systèmes éducatifs et du marché des langues : analyse économique des systèmes éducatifs et du marché des langues	
27-P	4	Analyse des systèmes éducatifs et du marché des langues : analyses anthropologique et sociologique.	
35-P	4	Des analyses à l'intervention didactique : construction curriculaires / séquences didactiques.	
45-D	4	Apprentissage collaboratif à distance et réflexivité.	
46-D	4	Centres de ressources en langues.	
47-D	4	Conception de dispositif médiatisé de formation.	UE 1-DP*

* Intitulé de l'UE pré-requis : **Ressources multimédia pour l'enseignement-apprentissage des langues**. Toute autre UE de même contenu peut être retenue comme pré-requis effectué.

53-D	4	Formation d'enseignants réflexifs de langues.	
55-P+D	4	Tutorat et suivi de formation.	
62-D	4	Langues de France.	
63-D	4	Langues du monde : typologie et familles de langues, structure et description.	UE 9-DP* conseillée

* Pour l'intitulé de l'UE 9-DP, voir ci-dessus.

67-D	4	Activités métalinguistiques : grammaire de phrase, de texte, de discours	
73-D	4	Le français langue de scolarisation : réflexions et pratiques pédagogiques	

L'UE 67-D ne sera disponible qu'à la rentrée 2010.

Attention : les UE marquées « P » sont suivies lors d'un séminaire de M2 en présentiel qui se déroule pendant la seconde moitié de juillet.

Le stage

Le stage est d'une durée minimum de 250 heures. Il se déroule dans des institutions permettant aux étudiants de développer des activités conformes aux buts de la formation, en France ou à l'étranger (établissements d'enseignement, de formation d'enseignants, Inspections académiques, Rectorats). Les étudiants sont invités à séparer, dans la mesure du possible, le thème du mémoire de leurs activités de stage. Le stage est évalué par un rapport, d'un minimum de 40 pages hors annexes, qui donne lieu à un entretien oral avec un enseignant de la formation. Pour les étudiants déjà en activité et ayant mis en place des activités liées aux approches plurielles des langues et des cultures, une dispense de stage peut être accordée, sur demande. Dans ce cas, le rapport de stage peut être remplacé par le compte-rendu analytique et critique d'une action de diffusion du plurilinguisme.

Le mémoire

Le mémoire est un travail de recherche d'un format de 80 pages environ (hors annexes). Il implique, pour partie, la collecte et le traitement de données selon une méthodologie appropriée conforme aux exigences présentées dans l'UE « Méthodologies de recherche en éducation ». Il doit être réalisé sous la direction d'un

des enseignants de la formation (ou d'un universitaire/professionnel « extérieur », après accord préalable du responsable de la formation). Il donne lieu à soutenance orale devant un jury composé d'au moins deux enseignants de la formation ou d'un jury comportant au moins un enseignant de la formation et un/des universitaire(s)/professionnel(s) extérieur(s) (après accord préalable). Cette soutenance donne lieu à rapport écrit du jury.

Contrôle des connaissances

- L'UE 3-DP ne peut pas être validée par une note.
- 2 des UE devant être validées par une note doivent être proposées par l'étudiant(e) à la directrice / au directeur de la formation parmi les 4 autres UE dont le suivi est obligatoire pour tous les étudiants (cf. plus haut, « 5 UE obligatoires pour tous les étudiants »).
- La 3^{ème} UE devant être validée par une note peut être choisie soit également parmi ces 4 UE, soit parmi les UE de la liste « UE conseillées pour tous les étudiants ». Chaque note d'UE est affectée d'un coefficient 1 lors du calcul de la note globale pour l'ensemble du M1.
- La note attribuée au stage bénéficie également d'un coefficient 1 et celle attribuée au mémoire d'un coefficient 2. Le total des coefficients est 6 ;
- Les UE fournissent 32 ECTS (8 UE x 4 ECTS), le stage 8 ECTS et le mémoire 20 ECTS (2 ECTS pour la présentation du projet de mémoire, 18 ECTS pour sa réalisation et sa soutenance).

L'étudiant(e) désirant obtenir 30 ECTS pour le premier semestre peut effectuer et faire valider pendant cette période l'ensemble de ses UE obligatoires (7 UE, y compris le cas échéant une UE conseillée prise en remplacement d'une UE obligatoire) et la présentation du projet de mémoire.

Parcours M2 Pro-Diplu-PoLi

Didactiques du Plurilinguisme et Politiques Linguistiques

Compétences développées

- Connaissances relatives aux questions du plurilinguisme / pluriculturalisme (en particulier en contexte fortement multilingue) et des politiques linguistiques éducatives
- Aptitude à se représenter les apprentissages linguistiques comme la construction d'une compétence langagière globale à laquelle contribuent les divers apprentissages de langues particulières.
- Aptitude à concevoir et à mettre en œuvre des curricula, matériaux didactiques et actions de formation des enseignants conformes à cette représentation et adaptés à des contextes multilingues, à divers niveaux éducatifs.

Débouchés professionnels

(Pour les étudiants français :)

- Direction ou coordination pédagogique dans les écoles de langues, les services de formation continue des entreprises, les mouvements associatifs, les Chambres de commerce, les Instituts et Centres culturels, les services communs de langues (en milieu universitaire), plus particulièrement en Grèce ou dans d'autres pays des Balkans.
- Acteurs de la diffusion linguistique du français à l'étranger, par exemple, dans le cadre des actions du Ministère des Affaires Etrangères en tant qu'attaché pour le français ou conseiller pédagogique, en particulier dans les Balkans ou en toute autre région à fort degré de multilinguisme.
- Les étudiants titulaires de l'éducation nationale française – par exemple dans le cadre d'un congé-formation – qui désirent continuer à exercer en France peuvent espérer, en fonction de leur situation de départ, une affectation dans des postes de responsabilité plus élevée, en particulier : conseillers pédagogiques ou inspecteurs de l'éducation nationale en charge des langues dans une circonscription ou une académie, directions académiques des relations internationales et de la coopération

Admission

Sélection sur dossier avec master 1 (obtenu avec mention) ou niveau équivalent avec validation d'acquis d'études ou d'expérience professionnelle. La validation des acquis de l'expérience s'effectue selon les modalités générales existantes. Elle concerne les enseignants et autres acteurs du domaine éducatif, en particulier les personnes en charge de formation des enseignants ou de conseil pédagogique.

Ce M2 s'adresse tout particulièrement – mais non exclusivement – à des étudiants issus d'un M1 de didactique des langues et **désirant s'orienter vers la diffusion du français dans le cadre d'approches plurilingues, tout en ne disposant que d'une expérience réduite de contextes éducatifs étrangers**. Il leur permet d'approfondir cette expérience tout en effectuant le cursus de M2.

Démarche pédagogique

Le premier semestre se déroule pour tous les étudiants (inscrits au Mans ou à Thessalonique) en Grèce, à l'Université de Thessalonique, et commence mi-octobre, avec un nombre suffisant d'UE dispensées en français pour couvrir le nombre d'UE indispensable pour cette partie. Un enseignement de grec en initiation ou en renforcement est prévu.

Le second semestre se déroule en France pour les étudiants grecs (qui rejoignent les étudiants en présentiel d'autres parcours du master à l'Université du Maine et reçoivent de plus un enseignement de renforcement en français académique). Les étudiants français de ce parcours franco-hellénique poursuivent leur cursus à distance (ce qui leur permet, éventuellement, de poursuivre leur stage en Grèce).

L'étudiant(e) travaille selon une démarche inspirée d'une approche socio-constructiviste de l'apprentissage impliquant de nombreuses activités individuelles ou en groupe (en particulier pour la partie en ligne), y compris dans le cadre de projets, soutenues par une réflexion sur l'apprentissage propre et par un tutorat. Pour les enseignements en ligne, l'étudiant(e) peut choisir dans une certaine mesure l'ordre dans lequel il/elle effectue les modules, ainsi que son rythme de travail (pour les UE à distance).

Composition du cursus

(On décrit ici uniquement le cursus des étudiants inscrits à l'Université du Maine. Il existe quelques variations entre ce cursus et celui des étudiants inscrits à l'Université de Thessalonique. Les indications relatives aux contenus des UE offertes par l'Université de Thessalonique renvoient à l'état dans la période du quadriennal précédent. Elles seront éventuellement modifiées.).

Le cursus est composé de 8 UE, d'un stage et d'un mémoire.

Les unités d'enseignement

Chaque étudiant(e) doit suivre :

⇒ 4 UE obligatoires :

- les 2 UE fournies par l'Université du Maine : 3-DP et 4-DP (suivies à distance)
(Les étudiants n'ayant jamais suivi d'UE de politiques linguistiques auparavant doivent remplacer l'UE 4-DP par l'UE 10-DP, en présentiel ou à distance. Les étudiants suivant un semestre en présentiel au Mans remplacent l'UE 4-DP par l'UE 10-DP qu'ils suivent en présentiel.)
- 2 UE proposées par l'Université de Thessalonique (portant sur la littérature enfantine mondiale et la situation sociolinguistique dans les Balkans)

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
3-DP	4	Méthodologies de recherche en éducation.	
4-DP	4	Politiques linguistiques : concepts et études de cas.	
10-DP	4	Politiques linguistiques éducatives	

⇒ les UE restantes (4) sont choisies :

- 2 parmi les UE suivantes fournies par l'Université du Maine : 1-DP, 5-DP, 7-DP, 9-DP (suivies en principe à distance), 12-P, 13-P, 14-P, 15-P, 17-P, 44-P, 49-D, 59-D, 60-D, 62-D, 71-D, 72-D.
- parmi les UE proposées par l'Université de Thessalonique (portant sur la société multiculturelle, la gestion de la pluriculturalité à l'école, le bilinguisme, les médias ou la littérature enfantine mondiale, ou l'équivalent de l'UE 60-D de l'Université du Maine)

N.B. : L'UE 59-D (ou son équivalent proposé par l'Université de Thessalonique) doit être obligatoirement choisie si elle n'a pas été effectuée auparavant en M1.

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
1-DP	4	Ressources multimédia pour l'enseignement-apprentissage des langues	
5-DP	4	Evaluation	
7-DP	4	Interaction et acquisition des langues	
9-DP	4	Langues du monde : diversité et statut des langues	

12-P	4	Développer une compétence culturelle	
13-P	4	Diversité des publics et analyse des besoins	
14-P	4	Littérature d'expression française et didactique des langues	
15-P	4	Outils d'enseignement	
17-P	4	Théories et cultures d'apprentissage des langues	
44-P	4	Politiques linguistiques éducatives : questionnements et stratégies.	
49-D	4	Didactique intégrée des langues : LM, LE1, LE2...	
59-D	4	L'école primaire et la diversité des langues et des cultures. 1 - Découverte d'une approche	
60-D	4	L'école primaire et la diversité des langues et des cultures. 2- Approfondissements.	
62-D	4	Langues de France.	
71-D	4	L'intégration curriculaire des didactiques du plurilinguisme.	
72-D	4	L'intercompréhension entre les langues parentes.	

L'UE 49-D ne sera disponible qu'à la rentrée 2010.

Les étudiants doivent suivre le même nombre d'UE (4) dans chacune des deux universités. Les UE suivies à l'Université de Thessalonique se déroulent en présentiel et en français pendant le premier semestre.

Les étudiants français ne pouvant attester de connaissances de base ou intermédiaire en grec moderne bénéficient d'un enseignement complémentaire de grec moderne à l'Université de Thessalonique. Cet enseignement entre dans le cadre de la « Certification en langues » décrite plus haut dans la présentation générale du Master.

Le stage

Le stage est d'une durée minimum de 250 heures, tous travaux compris. Il se subdivise en deux ou trois séjours dans des institutions différentes (établissements d'enseignement, de formation d'enseignants, Inspections académiques, Instituts français...). permettant aux étudiants de développer des activités conformes aux buts de la formation, en France, en Grèce ou dans un autre pays (si cela s'avère conforme aux orientations de la formation). Chaque étudiant doit effectuer au moins une partie de stage dans le pays partenaire (en France pour les étudiants grecs, en Grèce pour les étudiants français).

L'ensemble du stage est évalué par un rapport, d'un minimum de 40 pages hors annexes, qui donne lieu à un entretien oral avec un enseignant de la formation de son Université d'inscription, qui dirige ce rapport. Pour les étudiants déjà en fonction et ayant mis en place des activités liées aux buts de la formation, une dispense partielle de stage peut être accordée, sur demande. Dans ce cas, une partie du rapport de stage peut être remplacée par le compte-rendu analytique et critique de ces activités.

Le mémoire

Le mémoire est un travail de recherche d'un format de 80 pages environ (hors annexes). Il implique, pour partie, la collecte et le traitement de données selon une méthodologie appropriée correspondant aux exigences présentées dans l'UE « Méthodologies de recherche en éducation ». Il doit être réalisé sous la direction d'un des enseignants de la formation. Il donne lieu à soutenance orale devant un jury composé d'au moins un enseignant de chacune des deux universités partenaires. Les soutenances se déroulent, au choix des étudiants, dans une des deux universités. La soutenance donne lieu à rapport écrit du jury.

Les étudiants sont invités à séparer, dans la mesure du possible, le thème du mémoire de leurs activités de stage.

Contrôle des connaissances

- les UE validées par une note doivent être réparties entre les deux Universités (2 dans une, 1 dans l'autre)
- L'UE 3-DP ne peut pas être validée par une note.

- Toutes les autres UE peuvent donner lieu à validation par une note, à la demande de l'étudiant et en accord avec le Directeur de formation. Chaque note d'UE est affectée d'un coefficient 1 lors du calcul de la note globale pour l'ensemble du M1.
- La note attribuée au stage bénéficie également d'un coefficient 1 et celle attribuée au mémoire d'un coefficient 2. Le total des coefficients est 6 ;
- Les UE fournissent 32 ECTS (8 UE x 4 ECTS), le stage 8 ECTS et le mémoire 20 ECTS (2 ECTS pour la présentation du projet de mémoire, 18 ECTS pour sa réalisation et sa soutenance).

L'étudiant(e) désirant obtenir 30 ECTS pour le premier semestre peut effectuer et faire valider pendant cette période l'ensemble des UE suivies à l'Université de Thessalonique et trois des quatre UE de l'Université du Maine qu'il suit (à distance), ainsi que la présentation du projet de mémoire.

Parcours M2 Pro-DiFLS

Didactiques du français langue seconde/de scolarisation

Compétences développées

- Construction d'une connaissance approfondie de situations d'enseignement où le français est la langue de scolarisation (ou langue seconde).
- Capacité à reconnaître la diversité linguistique des publics à l'intérieur des classes et à en produire une analyse pouvant intégrer les compétences (pluri)linguistiques déjà acquises par voies diverses.
- Capacité à exprimer les besoins de ces publics en rapport avec les objectifs définis institutionnellement.
- Capacité à utiliser les acquis linguistiques et culturels des publics pour favoriser l'acquisition de nouvelles compétences linguistiques et langagières nécessaires à la poursuite du cursus scolaire.
- Capacité à concevoir et à formuler des éléments de curricula pour les publics concernés.

Débouchés professionnels

Ce parcours de master concerne principalement des enseignants ou conseillers pédagogiques déjà en activité ou de futurs enseignants qui ont ou auront en charge des classes hétérogènes où le français est la langue de scolarisation mais où les élèves proviennent d'horizons linguistiques et langagiers divers (primo-arrivants et élèves dits « francophones assimilés » dans les établissements français ; classes où le français n'est que (ou en partie) la langue de la scolarisation à l'étranger.)

Admission

Sélection sur dossier avec master 1 relevant de la didactique du français langue de l'école ou du français langue étrangère (obtenu avec mention) ou niveau équivalent avec validation d'acquis d'études ou d'expérience professionnelle.

La **validation des acquis de l'expérience** s'effectue selon les modalités générales existantes. Elle concerne tout particulièrement les enseignants et autres acteurs du domaine éducatif.

Démarche pédagogique

Les enseignements sont à distance en ligne. On prévoit cependant de proposer aux étudiants un regroupement préalable (non obligatoire) à la formation pour une meilleure connaissance réciproque et un meilleur guidage dans le travail.

La formation est fondée sur un apport d'informations et sur des activités individuelles ou en groupe. L'apport d'informations sera à la fois magistral et « collaboratif » : les étudiants, particulièrement ceux qui sont déjà en exercice dans des classes, devront collaborer activement à la réflexion didactique.

Le suivi des cours en ligne est assuré par un enseignant-tuteur au moyen de différents outils : forum, « chat », courrier électronique, carnets de route, etc.

Composition du cursus

Le cursus est composé de 8 UE, d'un stage et d'un mémoire.

Les unités d'enseignement

Chaque étudiant doit suivre les UE suivantes :

UE obligatoires :

- ⇒ **(liste a)** 4 UE obligatoires pour tous les étudiants :
 - 2 UE : 3-DP et 4-DP (suivies à distance) ;
 - 1 UE : 75-D ;
 - 1 des UE suivantes: 71-D, 72-D, 74-D
- ⇒ **(liste b)** 2 UE obligatoires pour les étudiants qui ne les ont pas suivies en M1 :
 - les UE 73-D et 21-D.

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
3-DP	4	Méthodologies de recherche en éducation.	
4-DP	4	Politiques linguistiques : concepts et études de cas.	
21-D	4	Diversité des situations d'apprentissage et d'enseignement du français (FLE, FLS, FLM)	
71-D	4	L'intégration curriculaire des didactiques du plurilinguisme.	
72-D	4	L'intercompréhension entre les langues parentes.	
73-D	4	Le français langue de scolarisation : réflexions et pratiques pédagogiques	
74-D	4	Observation et description de l'oral du français	
75-D	4	Une langue à l'école, une autre à la maison : éléments pour une histoire du monolinguisme scolaire	

S'y ajoutent, en fonction de la provenance des étudiants :

- ⇒ **(liste c)** 1 UE obligatoire pour les étudiants non-issus de M1 DiPlu
 - l'UE 59-D (si elle n'a pas été prise au choix auparavant en M1) ;
 - sinon, l'UE 62-D ou 70-D

(liste d) 1 UE obligatoire pour les étudiants non issus d'un des M1 de la spécialité A, à choisir parmi les UE suivantes a-D, b-D, c-D, 5-DP (à distance), 6-DP (à distance) 7-DP (suivie à distance)

(liste e)(colloques, journées d'études...), 1 UE obligatoire pour les étudiants non-issus de M1 DiFLEC, à choisir parmi les UE suivantes : 57-D, 58-D, 64-D, 67-D

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
a-D	4	Apprentissage théorique et pratique d'une langue inconnue.	
b-D	4	Introduction à la didactique des langues vivantes – le cas du FLE.	
c-D	4	Les méthodologies d'enseignement d'une langue étrangère	
5-DP	4	Evaluation	
6-DP	4	Grammaire et enseignement des langues	
7-DP	4	Interaction et acquisition des langues	
57-D	4	Français langue de l'école : Pratiques de classe – 1	
58-D	4	Histoire des grammaires et des exercices scolaires en français langue de l'école	
59-D	4	L'école primaire et la diversité des langues et des cultures. 1 - Découverte d'une approche*.	
62-D	4	Langues de France.	
64-D	4	Le français : code oral, code écrit	
67-D	4	Activités métalinguistiques : grammaire de phrase, de texte, de discours	
70-D	4	L'école primaire et la diversité des langues et des cultures. Approfondissements et fabrication de matériel didactique.	UE 59-D*

* Toute autre UE de même contenu peut être retenue comme pré-requis effectué.

UE éventuelle au choix :

- ⇒ **(liste f)** Si en fonction du jeu des UE préalablement suivies, le total d'UE obligatoires n'atteint pas 8, l'étudiant(e) choisit une UE
- soit parmi les UE mentionnées ci-dessus s'il ne les a pas prises,
 - soit parmi les UE suivantes : 9-DP (à distance), 46-D, 49-D, 53-D.

UE	ECTS	Intitulé	Pré-requis
9-DP	4	Langues du monde : diversité et statut des langues	
46-D	4	Centres de ressources en langues.	
49-D	4	Didactique intégrée des langues : LM, LE1, LE2...	
53-D	4	Formation d'enseignants réflexifs de langues.	

Le stage

Le stage est d'une durée minimum de 250 heures, toutes activités comprises. Il se déroule dans des institutions correspondant aux finalités professionnelles de la formation, en France ou à l'étranger. Il peut s'agir d'un stage offert par le MAE (dit « stage long »), s'il correspond aux activités conformes à la thématique du parcours. Les étudiants sont invités à séparer le thème du mémoire de leurs activités de stage. Le stage est évalué par un rapport, d'un minimum de 40 pages hors annexes, qui donne lieu à un entretien oral avec l'enseignant de la formation qui a été chargé de le diriger. Pour les étudiants en activité dans les domaines visés par la formation (en particulier ceux qui sont en poste dans un établissements en France ou l'étranger), une dispense de stage peut être accordée, sur demande. Dans ce cas, le rapport de stage peut être remplacé par le compte-rendu analytique et critique d'une action d'enseignement, de conseil pédagogique, d'élaboration de curriculum et/ou de matériaux didactiques

Le mémoire

Le mémoire est un travail de recherche d'un format de 80 pages environ (hors annexes) et répond aux critères académiques attendus sur lesquels l'étudiant sera aussi évalué. Il doit être réalisé sous la direction d'un des enseignants de la formation (ou d'un universitaire/professionnel « extérieur », après accord préalable du responsable de la formation). Il donne lieu à soutenance orale devant un jury composé d'au moins deux enseignants de la formation ou d'un jury comportant au moins un enseignant de la formation et un/des universitaire(s)/professionnel(s) extérieur(s) (après accord préalable). Cette soutenance donne lieu à rapport écrit du jury.

Contrôle des connaissances

- L'UE 3-DP ne peut pas être validée par une note.
- Les trois UE à valider par une note se répartissent de la façon suivante :
 - 1 UE de la **liste a** ou de la **liste b** (cf. description du cursus)
 - 2 UE choisies dans **deux listes différentes** des listes suivantes : **liste c, liste d, liste e**.
- Chaque note d'UE est affectée d'un coefficient 1 lors du calcul de la note globale pour l'ensemble du M2.
- La note attribuée au stage bénéficie également d'un coefficient 1 et celle attribuée au mémoire d'un coefficient 2. Le total des coefficients est 6 ;
- Les UE fournissent 32 ECTS (8 UE x 4 ECTS), le stage 8 ECTS et le mémoire 20 ECTS (2 ECTS pour la présentation du projet de mémoire, 18 ECTS pour sa réalisation et sa soutenance).

L'étudiant(e) désirant obtenir 30 ECTS pour le premier semestre peut effectuer et faire valider pendant cette période : 1) l'ensemble de ses UE de la liste a, complété par le nombre d'autres UE nécessaire pour atteindre 7 UE ; 2) la présentation du projet de mémoire.

Brefs descriptifs des UE

Remarques importantes :

1. La numérotation retenue englobe certaines UE qui sont offertes uniquement dans un parcours propre à l'Université d'Angers. Ces UE sont donc absentes de la présente liste.
2. Certaines UE, qui relèvent de parcours encore à créer, ne seront disponibles qu'à la rentrée 2009 ou 2010. Cela est signalé dans les descriptifs ci-dessous.

1-DP	Ressources multimédia pour l'enseignement-apprentissage des langues
Charlotte DEJEAN-THIRCUIR – Yuchen CHEN (Le Mans)	
<p>- Appréhender les caractéristiques des ressources de formation multimédia interactives pour les langues (aspects ergonomiques et pédagogiques).</p> <p>- Réfléchir aux modalités d'intégration de ressources dans différentes situations d'apprentissage (travail en autonomie, travail collectif, apprentissage en présentiel, apprentissage à distance).</p> <p>- Apprendre à intégrer des ressources multimédias pour l'apprentissage des langues à travers la conception d'une séquence pédagogique.</p>	

2-DP	Sociolinguistique et enseignement des langues
Présentiel : Michel CANDELIER (Le Mans)	
Distance : Dalila MORSLY (Angers)	
<p>Diversité et complexité des situations linguistiques, conséquences sur les pratiques d'enseignement/apprentissage des langues.</p> <p>Objets et domaines de la sociolinguistique.</p> <p>Examen critique des concepts de langue maternelle, de langue étrangère et de langue seconde.</p> <p>Les représentations des langues.</p> <p>La complexité des situations sociolinguistiques. La diglossie. La (re-)production des groupes linguistiques.</p> <p>L'innovation didactique face aux impératifs du plurilinguisme. L'Eveil aux langues.</p> <p>Etude de cas : le français au Maghreb.</p>	

3-DP	Méthodologies de recherche en éducation
Jean-François BOURDET (Le Mans) - Michel CANDELIER (Le Mans)	
<p>Epistémologie de la recherche.</p> <p>De la problématique à la validation des hypothèses.</p> <p>Diversité des approches et des instruments.</p> <p>Présentation critique d'outils de recherche existants et de leurs applications.</p> <p>Les normes académiques : fiche de synthèse, appréciation critique de travaux existants.</p>	

4-DP	Politiques linguistiques : concepts et études de cas
Michel CANDELIER (Le Mans) – Gina IOANNITOU (Le Mans)	
<p>Le Cadre européen commun de référence pour les langues (Conseil de l'Europe)</p> <p>Le plurilinguisme en tant que politique linguistique éducative : le Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives (Conseil de l'Europe)</p> <p>Les Droits linguistiques.</p> <p>Lire les statistiques : enseignement des langues étrangères en Europe.</p> <p>La diversité des cultures éducatives.</p> <p>La diffusion des langues. Les obstacles à la diversité des langues dans les systèmes éducatifs.</p> <p>Diplomatie culturelle et diffusion de français.</p>	

5-DP	Evaluation
Présentiel : NN (Le Mans)	
Distance : Richard LESCURE (Angers) -	
<p><i>Problématique de l'évaluation : formes et paramètres, programmes et référentiels, situations, pré-requis, objectifs et procédures, dimensions sociales, culturelles et internationales</i></p> <p><i>Définitions des objectifs et analyse d'épreuves</i></p> <p><i>Analyse et typologie d'outils certificatifs dans le domaine de l'évaluation et des certifications en langues vivantes : tests, diplômes, questionnaires d'attitudes, outils d'auto-évaluation...</i></p> <p><i>Définition des tests et choix des supports, constructions de barèmes et de procédures de correction</i></p> <p><i>Evolutions des conceptions en relation avec la cadre européen commun de référence pour l'enseignement des langues</i></p>	

6-DP	Grammaire et enseignement
Présentiel : Danielle COLTIER (Le Mans)	
Distance : Danielle OMER (Le Mans)	
<p><i>Grammaire et linguistique : deux termes, deux disciplines.</i></p> <p><i>Les grammaires dans l'enseignement des langues étrangères (1) : grammaires d'apprenants, grammaires d'enseignants.</i></p> <p><i>(2) : grammaires pédagogiques, grammaires d'apprentissage et grammaires d'enseignement.</i></p> <p><i>L'enseignement de la grammaire selon les méthodologies : l'approche traditionnelle, les exercices structuraux, l'approche fonctionnelle-notionnelle.</i></p> <p><i>L'enseignement contrastif de la grammaire</i></p> <p><i>La place de la grammaire dans le cours de langue.</i></p> <p><i>La construction d'une séquence grammaticale.</i></p>	

7-DP	Interaction et acquisition des langues
Présentiel et distance : Marie-Thérèse VASSEUR (Le Mans)	
<p><i>Les principaux concepts et la problématique actuelle de la relation entre les activités interactionnelles et l'acquisition d'une L2.</i></p> <p><i>Analyse des interactions verbales en L2. Les constituants de l'interaction. L'analyse ethnographique.</i></p> <p><i>Les problèmes d'intercompréhension et les procédés d'aide à la compréhension.</i></p> <p><i>Indices et procédés d'apprentissage : hétérostructuration et autostructuration</i></p> <p><i>La relation expert/non-expert. Situations guidées/situations non-guidées. Spécificités de la situation scolaire.</i></p> <p><i>Repérage et suivi des traces d'acquisition. La dimension développementale</i></p>	

8-DP	Introduction aux sciences de l'éducation et aux grands courants pédagogiques
Présentiel : Yves LETOURNEL (Le Mans)	
Distance : Violaine BIGOT & Richard LESCURE (Angers)	
<p><i>Introduction au champ des sciences de l'éducation, étude de quelques grands débats autour des questions d'instruction et d'éducation, découverte des grands courants pédagogiques. Le cours vise aussi à faire comprendre les échanges qui se sont développés entre les sciences de l'éducation et la didactique des langues.</i></p>	

9-DP	Langues du Monde : Diversité et statuts des langues
Reza MIR-SAMII (Le Mans)	
<p><i>La diversité des langues dans le monde :</i></p> <p><i>La répartition des langues selon les continents, les pays et régions</i></p> <p><i>La répartition selon le nombre de locuteurs</i></p> <p><i>La place des langues dans les sociétés dans lesquelles elles sont parlées</i></p> <p><i>Les langues en voie de disparition</i></p> <p><i>Les statuts des "langues" :</i></p> <p><i>La distinction "sociolinguistique" : Langue, dialecte, patois, créole, pidgin, sabir...</i></p> <p><i>Les types de langues (officielle / non-officielle, nationale, commune...) et les politiques linguistiques adoptées</i></p>	

10-DP	Politiques linguistiques éducatives
Présentiel : Gina IOANNITOU (Le Mans)	
Distance : Michel CANDELIER (Le Mans) – Gina IOANNITOU (Le Mans)	
<p><i>La politique linguistique, ses domaines et ses acteurs.</i> <i>La nécessité du plurilinguisme et les buts de l'enseignement des langues.</i> <i>Les types de langues .Les langues minoritaires en France (autochtones et de migrants). La Charte des langues régionales ou minoritaires du Conseil de l'Europe.</i> <i>Les langues étrangères dans les systèmes éducatifs en Europe.</i> <i>Les représentations et le choix des langues.</i> <i>Le français dans le monde : histoire et actualité.</i> <i>Etude de cas : les politiques linguistiques en Afrique subsaharienne.</i></p>	
11-DP	Réflexions et pratiques professionnelles
Présentiel : Gina IOANNITOU (Le Mans)	
Distance : Violaine BIGOT, Emmanuelle GADET (Angers), Charlotte DEJEAN-THIRCUIR, Gina IOANNITOU (Le Mans), Patricia LAMBERT (Tours)	
<p>- <i>Accompagnement des étudiants dans leur pratique de terrain et dans le développement d'un regard réflexif sur cette pratique.</i> - <i>Développement des compétences requises pour la rédaction et la présentation d'un rapport de stage.</i></p>	
12-P	Développer une compétence culturelle
G. IOANNITOU (Le Mans)	
<p><i>Cadrage théorique pour appréhender la dimension culturelle et interculturelle de tout enseignement de langue.</i> <i>Analyse des différentes approches méthodologiques, évolution historique et perspectives actuelles</i></p>	
13-P	Diversité des publics et analyse des besoins
D. Omer (Le Mans)	
<p><i>Réflexion sur la diversité des publics en FLE/FLS (Français langue seconde, français langue de scolarisation), présentation et/ou réalisation d'outils pour l'analyse de besoins.</i></p>	
14-P	Littératures d'expression française, méthodologie
Jean-François BOURDET (Le Mans)	
<p><i>Littérature et « littérature »</i> <i>Le texte comme champ de signe</i> <i>La réception des textes</i> <i>Genres et typologies littéraires</i> <i>Outils d'analyse sémiotique et intertextuelle</i> <i>Le texte pour la classe (extraits et démarche d'interprétation)</i> <i>Découverte des textes littéraires écrits par des écrivains non francophones natifs</i> <i>Le choix d'une langue d'écriture</i> <i>Traces de la langue et culture d'origine</i> <i>Polyphonie littéraire</i> <i>Réception des textes</i></p>	
15-P	Outils d'enseignement
Yuchen CHEN (Le Mans)	
<p><i>Découvrir différents outils permettant de créer des activités pour l'enseignement/apprentissage des langues.</i> <i>Analyser les questions didactiques liées à l'intégration des ressources matérielles, notamment informatiques, dans l'enseignement des langues.</i> <i>Créer des activités d'apprentissage à l'aide des outils proposés.</i></p>	

16-P	Sciences du langage et enseignement des langues
NN (Le Mans)	
<p>-Linguistique de la phrase : <i>Révisions grammaticales : les parties du discours, nature, fonction</i> <i>Principes et méthodes de l'analyse distributionnelle</i> <i>L'analyse en constituants immédiats : exemples et exercices</i></p> <p>- Linguistique du discours : <i>Introduction à l'énonciation, dialogisme et polyphonie, hétérogénéité textuelle :</i></p>	
17-P	Théories et cultures d'apprentissage des langues
Marie-Thérèse VASSEUR (Le Mans)	
<p><i>Le cours offre un cadrage général de l'éducation et de la formation en langues aujourd'hui. Il permet notamment de s'interroger sur le rôle de l'enseignant dans la classe (adolescents, adultes...) ; la question des attentes, attitudes et comportements de l'enseignant et de l'apprenant,, liée à la rencontre des cultures, des conditions et des histoires d'apprentissage ; - les aspects socio-culturels, socio-cognitifs, et pragmatiques de l'apprentissage en milieu institutionnel et particulièrement dans des milieux culturellement contrastés et face à des approches culturellement divergentes...Des situations concrètes d'enseignement-apprentissage des langues en France et à l'étranger sont analysées, l'objectif étant de rendre les étudiants capables d'identifier et de traiter les problèmes liés à ces questions.</i></p>	
18-D	Apprendre et enseigner une culture étrangère
Véronique CASTELLOTTI (Tours)	
<p><i>Cette unité vise à analyser quelques-uns des problèmes posés par la découverte d'une autre culture en classe de langue étrangère. On tentera de mieux définir quelques notions fondamentales pour mieux aborder ces questions. On s'intéressera aussi, à partir de quelques supports, aux différentes approches méthodologiques de l'enseignement de la civilisation, et on essaiera d'approfondir la question des relations entre langues et cultures.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - De la civilisation à la culture : une évolution terminologique, idéologique et méthodologique - La rencontre d'une culture étrangère : identité, altérité, représentations - Pluri, multi, interculturel - Langues et cultures : quelles relations ? 	
19-D	Approche interculturelle de la civilisation dans l'enseignement de l'allemand
Anne PALLANDRE (Le Mans)	DISPONIBLE A LA RENTRÉE 2010
<p><i>.Après avoir étudié de façon critique les évolutions, dans l'enseignement de l'allemand pendant les dernières décennies, des concepts de « culture » / « civilisation » et du traitement des faits qui en relèvent, on cherchera à mettre en évidence les perspectives offertes par la mise en œuvre d'une approche interculturelle.L'étude tirera profit de l'examen de matériaux didactiques visant à l'enseignement apprentissage de l'allemand, sans se limiter à ceux qui sont développés / couramment utilisés en France.On travaillera également sur des textes d'auteurs francophones afin de susciter une proximité avec le public cible et on s'intéressera aux rapports franco-allemands car il ne s'agira pas d'un cours d'histoire mais de la méthodologie en civilisation et de la problématique du transfert d'une culture à l'autre</i></p>	
20-D	Didactique de la littérature
Jean-François BOURDET (Le Mans)	
<p><i>Cette UE a comme objectif de fournir les outils professionnels nécessaires l'emploi des textes en classe de langues.Les compétences visées tiennent au choix d'extraits pour la classe (critères et objectifs), à une méthodologie de lecture des textes (approches sémiotiques, intertextuelles, etc.), enfin à la construction de séquences de classe qui intègrent ces différents outils professionnels.On travaille notamment sur des textes d'auteurs francophones afin de susciter une proximité avec le public cible.</i></p>	
21-D	Diversité des situations d'apprentissage et d'enseignement du français (FLE, FLS, FLM)
Emmanuelle HUVER & Patricia LAMBERT (Tours)	
<p><i>Cet enseignement, fondé sur des études de cas contrastés, mettra en lumière la diversité des situations d'appropriation du français (en France et à l'étranger). La prise en compte de la diversité des contextes conduira à interroger les distinctions traditionnellement établies entre « langue étrangère », « langue seconde » et « langue maternelle ».</i></p> <p><i>Compétences : savoir analyser des situations d'enseignement/apprentissage ; être en mesure d'adapter ses pratiques professionnelles à une diversité de situations</i></p>	

22-D	Enseigner l'allemand en France
Anne PALLANDRE (Le Mans)	
<i>Le contexte socio-économique (l'allemand « langue du partenaire ») et les représentations (de la langue, des locuteurs, de l'enseignement). Les évolutions de la didactique de l'allemand en France, de la méthodologie « traditionnelle » au modernisme d'hier ... puis d'aujourd'hui, à travers les programmes et manuels, en relation avec les évolutions de la didactique scolaire des langues en France et de la didactique de l'allemand langue étrangère (Deutsch als Fremdsprache). On tiendra également compte des nouvelles approches dans le cadre européen</i>	

23-D	Enseigner les langues : entre théorie et pratique
Violaine BIGOT (Angers) – Charlotte DEJEAN (Le Mans)	
<i>Le cours offre un cadrage général de l'éducation et de la formation en langues aujourd'hui. Il s'agit de rendre visible pour les étudiants la cohérence de la formation qu'ils suivent. Cette cohérence sera donnée à la fois par une approche théorique générale du champ de la didactique (panorama des recherches actuelles, inscription du domaine dans le champ des sciences humaines...) et par une réflexion critique sur les manuels d'enseignement (organisation de l'outil pour l'enseignant et les apprenants ; choix des auteurs en termes de contenus, de progressions et d'activités ; principes méthodologiques explicités et sous-jacents...)</i>	

24-D	Langue, fonction, usages
Danielle Coltier (Le Mans)	
<i>Objectifs et contenus : s'approprier les principaux concepts, niveaux et objets et objets de la linguistique générale (phonologie, morphologie, syntaxe, discours, dialogue, texte, genre, actes de parole...) et s'entraîner à utiliser les principaux outils pour l'analyse des « productions » langagières, de leurs fonctions et de leurs usages dans la diversité des contextes</i>	

25-D	Enseignement de l'oral et de l'écrit
NN (Tours)	
<i>Après une étude des spécificités des modes de communication oraux et scripturaux, on s'intéressera aux conséquences qui en découlent dans le domaine du FLE de manière à développer une réflexion sur les supports et les outils permettant de travailler de manière intégrée ces deux modes de communication.</i>	

26-P	Analyse des systèmes éducatifs et du marché des langues : analyse économique des systèmes éducatifs et du marché des langues.
Richard LESCURE (Angers)	
<i>Les systèmes éducatifs et leurs relations avec les éléments économiques et politiques de différents pays. L'enseignement des langues comme « bien commercialisable ». Analyse du fonctionnement de centres linguistiques publics et privés (France et étranger), typologie... La démarche qualité et les certifications (AFNOR, ISO...) des centres de langues et des outils certificatifs. Marché des langues et politiques éditoriales. Analyses et études de cas.</i>	

27-P	Analyse des systèmes éducatifs et du marché des langues : analyse anthropologique et sociologique
Richard LESCURE (Angers)	
<i>Les relations des systèmes éducatifs aux évolutions des conceptions éducatives, en particulier au regard des dimensions sociologiques et anthropologiques.</i>	
<i>L'éducation comme « fait social total » (et universel singulier)</i>	
<i>Evolution des conceptions pédagogiques (générales et appliquées à l'enseignement des langues) en relation avec les évolutions sociales, économiques et politiques...des pays et des structures d'enseignement</i>	

29-P	Ateliers Recherches
M.T.VASSEUR (Le Mans)	
<i>Examen collectif critique des projets de recherche des étudiants et de la mise en place de leur plan de mémoire. Recherche d'éventuelles synergies et articulations entre les projets.</i>	
<i>Entraînement pratique à quelques techniques de recherche.</i>	
30-P	Audit linguistique et évaluation des formations en langues et des personnels
Jean-François BOURDET (Le Mans)	
<i>Problématique de l'évaluation institutionnelle, concepts et références.</i>	
<i>L'évaluation des personnels enseignants, perspective, outils, intégration de la formation.</i>	
<i>La construction et l'évaluation des curricula, programmes, référentiels, typologie des analyses curriculaires.</i>	
<i>L'audit des établissements d'enseignement, contractualisation des pratiques, outils d'expertise.</i>	
<i>Perspectives et pratiques de régulation.</i>	
<i>Etude de cas, définition et construction d'outils, application sur le terrain.</i>	
32-P	Création multimédia pour l'apprentissage des langues
Yuchen CHEN et Charlotte DEJEAN-THICUIR (Le Mans)	
<i>Pré-requis : UE 1-DP</i>	
<i>Descriptif : Il s'agit d'amener les étudiants à traiter et monter des données numériques multimédia (trouvées sur la toile) en vue de leur intégration dans une séquence pédagogique cohérente, élaborée notamment avec un logiciel de création d'activités interactives (Hot Potatoes par exemple) et/ou mise en ligne sur une plateforme de formation.</i>	
35-P	Des analyses à l'intervention didactique : constructions curriculaires / séquences didactiques.
F. BANGOU (Le Mans)	
<i>Du projet de politique linguistique éducative à la programmation didactique.</i>	
<i>Elaboration de (séquences de) programmes d'enseignement (pour des actions de formation en langue, pour des matériaux d'enseignements) susceptibles de répondre à des buts didactiques définis dans le cadre d'une démarche de politique linguistique éducative.</i>	
36-P	Epistémologies
V. CASTELLOTTI (Tours), D. MORSLY (Angers), D. de ROBILLARD (Tours), M.T.VASSEUR (Le Mans)	
<i>La problématique des recherches en Sciences Humaines sera abordée à travers ses aspects épistémologiques</i>	
<i>Diversité et évolution des approches théoriques concernant la langue et ses apprentissages, évolution des problématiques et des objets dans leur diversité et leur nature– Rôle et place du chercheur –Notion de corpus</i>	
<i>La démarche s'appuiera sur des exemples de projets de recherche</i>	
42-P	Méthodologies
V. CASTELLOTTI (Tours), D. MORSLY (Angers), M.T.VASSEUR (Le Mans)	
<i>La diversité des choix méthodologiques, des contextes et des terrains en relation avec les options théoriques</i>	
<i>On traitera des techniques de « recueil » et de traitement des données en passant par un entraînement pratique – On se posera la question de l'analyse-interprétation (de quelles données ?)</i>	
<i>Etudes de cas et présentations par des chercheurs locaux ou invités</i>	

44-P	Politiques linguistiques éducatives : questionnements et stratégies
Michel CANDELIER (Le Mans)	
<p>L'UE vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fournir aux étudiants une maîtrise approfondie de divers concepts utiles en politique linguistique ; - les rendre capables de procéder à une analyse approfondie de certains aspects des contextes sociaux ; - les rendre sensibles aux besoins des individus et collectivités ; <p>les rendre capables de proposer des orientations de politique linguistique et de concevoir une action répondant à cette orientation.</p>	

45-D	Apprentissage collaboratif à distance et réflexivité
Charlotte DEJEAN-THIRCUIR (Le Mans)	
<p>L'objectif de cette UE est d'accroître les connaissances et l'expérience des étudiants dans le domaine de la formation à distance grâce à leur participation à des activités collaboratives qui se fondent, soit sur leur expérience de la formation en ligne, soit sur l'étude de projets d'apprentissage des langues à distance. Ces activités débouchent sur un travail réflexif portant sur différents aspects du travail collaboratif : l'organisation du travail, les relations entre les membres du groupe, les outils de travail et de communication utilisés, la communication médiatisée par ordinateur, le tutorat.</p>	

46-D	Centres de ressources en langues
Yuchen CHEN (Le Mans)	
<p>Références théoriques du champ de l'autoformation (en ligne). Les publics et contextes institutionnels des centres de ressources (e ligne). Autoformation et Didactique des langues et des cultures : problématiques croisées et dispositifs pédagogiques. Le centre de ressources : aspects pratiques et pédagogiques. Les fonctions, les outils et l'équipe pédagogique. Les interactions pédagogiques : le « bon autodidacte » et les compétences du facilitateur. Les centres de ressources : gestion de projet et mise en place d'actions d'autoformation. Analyser l'autoformation : lecture, identification et catégorisation des situations d'autoformation. Observation en centres de ressources. Aspects méthodologiques : question de recherche, exposition des travaux.</p>	

47-D	Conception de dispositifs médiatisés de formation
Philippe TEUTSCH (Le Mans)	
<p>Étude des dispositifs de formation ouverte et à distance (FOAD) selon deux approches : une approche théorique portant sur les problématiques de la FOAD (contextes, acteurs, ressources, technologies, accompagnements, régulations) et une approche pratique portant sur les étapes de la conception d'un dispositif médiatisé de formation (clarification, analyse, choix pédagogiques et techniques, scénarisation). Le domaine étudié couvre un large panel de situations de formation médiatisée allant du présentiel enrichi à la formation entièrement à distance. L'UE est structurée en trois axes : études thématiques sur les différentes facettes de la FOAD, conception de dispositif sur un projet concret (travail en binôme), organisation et régulation des activités sur une douzaine de semaines.</p>	

48-D	Création de séquences pédagogiques en ligne pour l'apprentissage des langues
Bérangère CHEVALLIER (Le Mans)	
<p>Pré-requis : UE 1-DP Cette UE se compose de deux volets principaux. Le premier volet est centré sur les contenus des séquences pédagogiques en ligne avec, en particulier, une réflexion sur les diverses situations d'apprentissage pouvant être concernées (autonomie totale, autoapprentissage intégré, formation à distance...) ainsi que sur les différents types de tâches envisageables. Le second volet s'intéresse aux outils permettant la mise en ligne tels que les « squelettes » de parcours d'apprentissage et les blogs.</p>	

49-D	Didactique intégrée des langues : LM, LE1, LE2...
Anne PALLANDRE (Le Mans)	DISPONIBLE A LA RENTRÉE 2010
<p><i>La didactique intégrée des langues constitue un des fondements d'un enseignement-apprentissage conforme à la conception de la « compétence plurilingue et pluriculturelle » prônée par les experts du Conseil de l'Europe. L'allemand – qui arrive souvent en position de langue étrangère 2 après l'anglais langue étrangère –, constitue un terrain de recherche et d'innovation privilégié pour une telle approche. Cette UE présentera à la fois les principes de la didactique intégrée et des exemples d'application concernant fréquemment l'allemand, tout en s'efforçant de rester accessible à des étudiant(e)s non-germanistes.</i></p>	

50-D	Enseignement du Fle sur objectifs spécifiques
Danielle OMER (Le Mans)	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Le français sur objectif spécifique : quels publics ? (histoire et spécificités)</i> - <i>L'analyse du public et des besoins (analyse de cas)</i> - <i>L'élaboration de programmes FOS (exemples de référentiels)</i> - <i>La recherche d'outils et de textes pour l'élaboration de programmes</i> 	

51-D	Enseigner l'allemand à l'école primaire
Anne PALLANDRE (Le Mans)	
<p><i>Dans le système éducatif français, l'enseignement primaire est devenu un lieu stratégique pour le maintien de l'enseignement de l'allemand en tant que première langue étrangère. Il n'en est que plus impératif de proposer à ce niveau de l'enseignement des démarches et matériaux adaptés au public cible et à des objectifs qu'il convient de fixer de façon réaliste. On procédera à un examen critique des programmes et matériaux d'enseignement disponibles. On s'interrogera également sur les moyens d'intégrer l'enseignement-apprentissage de l'allemand « précoce » à des démarches permettant de développer l'intérêt pour la diversité et les compétences métalinguistiques globales.</i></p>	

52-D	Evaluation et didactiques : réflexions épistémologiques
Richard LESCURE (Angers)	
<p><i>Evolution de la notion. Les positionnements par rapport aux disciplines d' « ancrage » (sociologie, psychologie de l'éducation et psychométrie), les notions connexes (contrôle, mesure, efficacité). Les dimensions sociales, culturelles et éducatives de la question. Tests et certifications actuels au regard des cultures éducatives et de l'évolution internationale des conceptions de l'enseignement des langues (e.g. DELF-DALF, TCF, TOEFL et TOEIC...)</i></p>	

53-D	Formation d'enseignants réflexifs de langue
Marie-Thérèse VASSEUR (Le Mans)	
<p><i>Entraînement à la démarche réflexive d'enseignant par la réflexion sur soi et la formation réflexive des élèves. Analyse des concepts, comportements, attitudes et activités d'apprentissage et d'enseignement centrés sur cette démarche dans le cadre de la classe en particulier. Entraînement personnel de l'enseignant à cette démarche par l'intermédiaire d'activités spécifiques. Objectifs : encourager l'enseignant et l'aider à introduire dans la classe de langue une démarche collaborative et en même temps autonomisante en initiant les élèves à l'usage et à l'élaboration d'outils spécifiques de l'enseignement-apprentissage réflexif en classe.</i></p>	

54-D	Littératures francophones et francophonie
Nadja MAILLARD (Angers)	
<p><i>Ce cours propose une introduction aux littératures francophones (Afrique, Maghreb, Antilles,...) à travers l'analyse d'oeuvres complètes et d'extraits d'oeuvres contemporaines (réflexion sur les questions des langues, dimension culturelle). On s'interroge ensuite sur la place de ces littératures dans la didactique des langues et des cultures et plus précisément sur l'exploitation de ces textes littéraires francophones en classe de FLE/FLS.</i></p>	

55-P+D	Tutorat et suivi de formation
Jean-François BOURDET (Le Mans)	
<p><i>Cette UE se compose d'une partie en ligne et d'une partie en présentiel qui doit être suivie en juillet.</i> <i>UE de cadrage sur l'emploi des Tice et l'évolution du champ professionnel liée à l'emploi généralisé des outils numériques en présentiel ou à distance .On travaille notamment sur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - des éléments de modélisation pour la pratique du tutorat en ligne - la description des rôles de l'enseignant et des rôles du tuteur - la conception de dispositifs et environnements d'apprentissage - la présentation d'interfaces dédiées au tutorat - la contractualisation des pratiques, régulation des parcours d'apprentissage - un cahier des charges du tutorat, ainsi que les perspectives professionnelles afférentes. 	

56-D	Eléments de méthodologie de recherche : les outils d'évaluation des programmes d'éveil aux langues
Michel CANDELIER (Le Mans) & Gina IOANNITOU (Le Mans)	
<p><i>Principes de base d'une recherche empirique en éducation : problématisation, exposé des références théoriques, hypothèses.</i> <i>Des hypothèses aux outils de collecte des données : choix et opérationnalisation.</i> <i>Un éventail d'outils : questionnaires, entretiens et grilles d'observation dans les recherches relatives à l'éveil aux langues.</i> <i>Le traitement des données et l'interprétation des résultats.</i></p>	

57-D	Français langue de l'école : pratiques de classe 1
NN (Le Mans)	DISPONIBLE A LA RENTRÉE 2009
<p><i>Ecriture longue :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - organisation de la séquence - travail sur le brouillon - réécriture : choix des objets, des méthodes - question de cohérence et de cohésion des textes - écriture dans son rapport à la lecture 	

58-D	Histoire des grammaires et des exercices scolaires en français langue de l'école
Daniel SCHNEIDER (Angers)	DISPONIBLE A LA RENTRÉE 2009
<ul style="list-style-type: none"> - Eléments d'histoire de la grammaire scolaire du 16ème au vingtième siècle - Contexte d'évolution des données grammaticales - Typologie des grammaires - Rôle joué dans la standardisation du français - Outils d'analyse de la langue - Approche d'une grammaire scolaire aujourd'hui 	

59-D	L'école primaire et la diversité des langues et des cultures. 1- Découverte d'une approche
Martine KERVRAN (Le Mans) – Michel CANDELIER (Le Mans)	
<p><i>Sensibilisation aux enjeux du plurilinguisme et de la diversité linguistique et culturelle.</i> <i>Définition de l'éveil aux langues.</i> <i>Bilan des programmes de recherches européens pour la mise en œuvre de ce type d'approche dans les cursus scolaires.</i> <i>Définition d'objectifs et typologie de tâches pour l'intégration de la diversité des langues et des cultures dans les cursus éducatifs.</i> <i>Objectifs de l'éveil aux langues et programmes de l'école primaire en France.</i> <i>Exemples de supports didactiques pour la mise en œuvre de ce type d'approches.</i> <i>Démarche et fonctionnement pédagogique de l'éveil aux langues.</i></p>	

60-D	L'école primaire et la diversité des langues et des cultures. 2- Approfondissements
Martine KERVRAN (Le Mans) – Michel CANDELIER (Le Mans)	
<p><i>Les effets et bénéfices d'une démarche incluant la diversité des langues et des cultures.</i> <i>Résultat de l'évaluation des effets menée dans le cadre des programmes européens Evlang et Jaling.</i> <i>Intégration de l'approche dans les projets d'école.</i> <i>Production d'un scénario pédagogique à partir de matériaux multilingues prenant en compte les démarches et les contenus propres à l'éveil aux langues ainsi que les orientations des programmes scolaires.</i></p>	

61-D	L'école primaire et la diversité des langues et des cultures. 3- Initiation à la fabrication de matériel didactique
Martine KERVRAN (Le Mans) – Michel CANDELIER (Le Mans)	
<p><i>Fabrication d'un support didactique complet conforme aux principes et aux objectifs de l' « éveil aux langues » comportant au moins trois séances et faisant apparaître :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>les matériaux sélectionnés ;</i> - <i>les objectifs et le lien avec les programmes de l'école ;</i> - <i>les tâches proposées aux élèves.</i> 	

62-D	Langues de France
Michel CANDELIER (Le Mans)	
<p><i>Les différentes langues parlées sur le territoire français</i> <i>Les langues minoritaires autochtones</i> <i>Les langues de migrants</i> <i>Le statut des langues minoritaires dans la société française</i> <i>La situation sociolinguistique des langues minoritaires et des migrants</i> <i>La place de ces langues dans l'institution scolaire</i> <i>Comparaisons avec la situation des langues minoritaires dans quelques autres pays</i></p>	

63-D	Langues du Monde : typologie et familles de langues, structure et description
Reza MIR-SAMII (Le Mans)	
<p><i>La typologie des langues</i> <i>La parenté génétique des langues</i> <i>Les familles de langues dans le monde</i> <i>La structure des langues : Principales caractéristiques des langues</i> <i>La structure des phrases et ordre des mots</i> <i>Les systèmes verbal et nominal</i> <i>La formation des mots</i> <i>Les systèmes d'écriture</i></p>	

64-D	Le français : code oral, code écrit
Daniel LUZZATI (Le Mans)	DISPONIBLE A LA RENTRÉE 2009
<p><i>Quand on parle sa langue et qu'on l'écrit, on perd conscience qu'il existe un matériau phonique et graphique qui repose sur une bonne part d'arbitraire, qui est traversé par des conventions, qui évolue en permanence dans un univers où les diversités bousculent toujours la norme du moment. Dès lors qu'on est en situation d'apprendre sa langue à autrui, ou bien de se confronter à une langue étrangère, l'existence d'un tel matériau, sa conventionnalité, sa diversité, son évolution... deviennent des phénomènes palpables et permanents</i> <i>Dès lors qu'on adopte un point de vue linguistique, on s'aperçoit d'abord et surtout qu'on a affaire d'une part à un système phonologique et d'autre part à un système graphémique, que ceux-ci ont un équilibre en synchronie et une histoire en diachronie, qu'ils évoluent en permanence, en fonction des individus, des lieux, des contacts, des enjeux... De plus, les systèmes en questions ont des relations complexes avec les systèmes correspondants des autres langues.</i></p>	

65-D	Les états du français : perspective diachronique
Corinne FERON (Le Mans)	DISPONIBLE A LA RENTRÉE 2009
<p>1. Homogénéité et hétérogénéité de la langue appelée français.</p> <p>2. Changement et variation</p> <p>3. Des états du français étiquetés en fonction de faisceaux de caractéristiques distinctives</p> <p>4. Quelques changements</p> <p>5. Les causes du changement</p> <p>6. Théories linguistiques et changement</p> <p>7. Comment amorcer une réflexion de "première main" sur le(s) changement(s) diachronique(s)?</p>	

66-D	Produire et évaluer des textes : normes et variations, contraintes et modèles
NN (Le Mans)	DISPONIBLE A LA RENTRÉE 2009
<p>Normes selon les genres et les types d'écrit ; normes selon les situations (approches des nouvelles formes d'expressions graphiques).</p> <p>Normes et variations spécifiques aux écrits scolaires (prise de notes, résumé...).</p> <p>Production de textes sur contraintes et sur modèles.</p> <p>Réflexion sur les modes d'évaluation et d'auto-évaluation</p>	

67-D	Activités métalinguistiques : grammaire de phrase, de texte, de discours
Danielle COLTIER (Le Mans)	DISPONIBLE A LA RENTRÉE 2010
<p>1-Linguistique de la phrase :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Révisions grammaticales : les parties du discours, nature, fonction - Principes et méthodes de l'analyse distributionnelle - L'analyse en constituants immédiats : exemples et exercices <p>2- Linguistique du discours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction à l'énonciation : l'exemple des déictiques - Dialogisme et polyphonie : l'exemple du discours rapporté ; - L'hétérogénéité textuelle : l'architecture interne des textes (J.P. Bronckart) 	

68-D	Français langue de l'école : pratiques de classe 2
NN (Le Mans)	DISPONIBLE A LA RENTRÉE 2010
<p>Verbes en [é]</p> <p>Choix de l'objet : en quoi la réflexion sur le fait de langue sélectionné est-elle utile ?</p> <p>Organisation de la séquence en fonction du niveau de classe, des savoirs et des difficultés présumées des élèves</p> <p>Mise au point d'activités</p> <p>Mise au point d'évaluation</p>	

69-D	Français langue de l'école : pratiques de classe 3
NN (Le Mans)	DISPONIBLE A LA RENTRÉE 2010
<p>Apprentissage de l'oral : besoins des élèves ?</p> <p>Choix d'un objet : argumenter et/ou expliquer à l'oral</p> <p>Prise de parole en groupe</p> <p>Théorie des faces et prise en compte de l'autre</p>	

70-D	L'école primaire et la diversité des langues et des cultures. Approfondissement et fabrication de matériel didactique
Martine KERVRAN (Le Mans) – Michel CANDELIER (Le Mans)	
<p><i>Principes, démarches et bénéfices d'une approche incluant la diversité des langues et des cultures pour les élèves.</i></p> <p><i>Résultat des travaux menés dans le cadre des programmes européens Evlang et Jaling.</i></p> <p><i>Intégration de l'approche dans les projets d'école.</i></p> <p><i>Production d'un scénario pédagogique puis d'un support didactique complet à partir de matériaux multilingues prenant en compte les démarches et les contenus propres à l'éveil aux langues ainsi que les orientations des programmes scolaires.</i></p>	

71-D	L'intégration curriculaire des didactiques du plurilinguisme
Michel CANDELIER (Le Mans)	
<p><i>Les convergences entre les diverses approches plurielles des langues et des cultures (éveil aux langues, intercompréhension entre langues parentes, didactique des langues intégrée, approche interculturelle) au niveau des compétences visées (compétences « transversales »).</i></p> <p><i>Le rôle central de ces compétences dans le développement de répertoires langagiers associant plusieurs variétés linguistiques (aspects psycholinguistiques).</i></p> <p><i>Découverte et utilisation d'un référentiel de compétences relatif aux approches plurielles.</i></p> <p><i>Scénarios curriculaires visant à la construction progressive par l'apprenant d'une compétence plurilingue et pluriculturelle riche et diversifiée. Adéquation de ces scénarios aux contextes éducatifs</i></p>	

72-D	L'intercompréhension entre les langues parentes
Michel CANDELIER (Le Mans)	
<p><i>Examen critique d'ensembles didactiques destinés à des adultes ou adolescents, récemment produits ou en cours de production, visant au développement de compétences d'intercompréhension entre les langues romanes : Eurom4, Galatea, EurocomRom, Galanet.</i></p> <p><i>Etude des présupposés théoriques de l'approche « intercompréhension entre langues parentes ».</i></p> <p><i>Examen de ses possibilités d'application à d'autres publics (en particulier scolaires).</i></p> <p><i>Réflexion sur les avantages et les limites du recours à cette approche en fonction des contextes d'utilisation, dans la perspective de politiques linguistiques visant à la promotion du plurilinguisme.</i></p>	

73-D	Le français langue de scolarisation : réflexions et pratiques pédagogiques
Cécile GOÏ (Le Mans)	
<p><i>L'école française et l'accueil des élèves migrants : conditions institutionnelles.</i></p> <p><i>Les élèves migrants et leur diversité : acquis préalables, attentes individuelles et familiales, motivations.</i></p> <p><i>L'apprentissage du français : langue de scolarisation et langue de socialisation.</i></p> <p><i>La prise en compte des langues d'origine.</i></p> <p><i>La pratique didactique.</i></p>	

74-D Observation et description de l'oral du français**NN (Le Mans)****DISPONIBLE A LA RENTRÉE 2010**

Avec le français de France tout particulièrement, la relation avec la pratique parlée de la langue est viciée par un filtre idéologique qui empêche de prendre conscience des réalités de l'oral et d'en tirer les conséquences pédagogiques qui devraient s'imposer. Bref, on continue d'enseigner une langue qui, sur bien des points, diverge de celle qu'on parle, y compris lorsqu'on l'enseigne.

Transcrire tout d'abord est une opération apparemment simple, qui dans les faits ne l'est pas du tout. Dans son concept même, l'opération n'est concevable que depuis 40 ans avec l'invention du magnétophone. Avec la prise de son, on ne sait jamais qui (un proche, un inconnu ?), quoi (un dialogue ou un discours ?) ou comment enregistrer mettre 1 ou 2 micros ? apparents ou cachés ? utiliser également une caméra ?). La transcription n'est pas moins complexe : transcrire en API ou de façon orthographique ? comment noter la prosodie ? que faire de la parole superposée ? annoter les passages incertains ? utiliser des codages complexes, dont la simple lecture réclame un long apprentissage ?

L'effet d'un tel travail est toujours de modifier le regard porté sur le langage : toute immixtion dans la "parole" et la "performance" modifie la perception de la "langue et de la "compétence". D'une part, les étudiants développent une nouvelle écoute de l'oral et perçoivent une foule de phénomènes qui leurs demeuraient auparavant opaques. D'autre part, la prise en compte de ces phénomènes suppose une mise en question de sa relation avec la description du langage.

75-D**Une langue à l'école, une autre à la maison : éléments pour une histoire du monolinguisme scolaire****Danielle OMER (Le Mans)**

- Le français comme langue d'enseignement dans le bassin méditerranéen de la fin du XIXe au milieu du XXe siècles.

- Présentation d'exemples particuliers (AIU, mission laïque, écoles congréganistes)

- Analyse des débats sur le rôle et la place du français par rapport aux autres langues (véhiculaires et/ou familiales) de l'environnement.